

EDITORIAL / RÉPLIQUES / FONDS COMMUNS DE PLACEMENT / ARTS ET SPECTACLES

Nouvelle vague de grandes surfaces

Pets Mart, Computer City et Sports Authority arrivent à Montréal

LAURIER CLOUTIER

Le consommateur jubilera mais des marchands locaux seront aux abois : une autre vague d'implantation de grandes surfaces débute. Tout ça devrait amener la multiplication des parcs de grandes surfaces (power centers).

Leur développement fut plutôt frileux jusqu'ici. Montréal n'en a qu'un seul, au Marché central.

Pets Mart, Computer City, Sports Authority et Michael's devraient arriver en ville bientôt, estime Joël Paquin, directeur des études de localisation commerciale de Cogem International. Ces détaillants se donneraient trois ans pour ceinturer Montréal.

Chapters vient d'établir sa première succursale, sur deux étages, rue Sainte-Catherine ouest.

Chez Sitec Recherche, une firme spécialisée dans la localisation commerciale et le potentiel de marché, Marcel Miller voit surtout de l'action, à court terme, dans le secteur de l'alimentation. Outre les Super C et Maxi & Cie en construction, des Loblaws et au moins un

Sobeys devraient ouvrir d'ici la fin de l'été, sur l'île et en banlieue. Empire, de Halifax, lancerait son premier Sobeys à Brossard, à quelques enjambées d'un Loblaws, d'un Super C, d'un Club Price et de plusieurs supermarchés.

M. Miller n'écarter pas aussi que des pétrolières lancent leurs propres enseignes de dépanneurs, plutôt que de renouveler leurs contrats avec Proviso et Couche-Tard, en 1997 et 1998. « L'alimentation sera le secteur le plus chaud » en ville.

Pets Mart s'est installée à Toronto en 96 avec des animaleries de 25 000 pieds carrés, deux fois la taille des traditionnelles.

Chapters, de l'américaine Barnes & Noble qui a pris le contrôle de Cole, a déjà fait le saut à Montréal. Ses méga-librairies ont de 25 000 à

40 000 pieds. On peut y feuilleter 200 000 titres, bien calé dans un fauteuil, en dégustant un café expresso. On ne compte que 0,3 % de resquilleurs. Barnes & Noble devrait terminer l'année 96 avec un chiffre d'affaires de 1,8 milliard, en hausse de 40 %. En 97, on prévoit plusieurs ajouts aux 350 librairies actuelles.

Avec six magasins de 22 000 pieds carrés en Ontario, dont une à Ottawa, Computer City (informatique) devrait donner du fil à retordre à Adventure et Future Shop (électronique) au Québec sous peu. Best Buy ou Circuit City, une vieille connaissance d'Adventure, pourrait aussi nous tomber dessus mais Joël Paquin y croit moins.

À Toronto depuis 1995, avec des magasins de 45 000 pieds carrés, Sports Authority et Sportmart lorgnent Montréal, selon Cogem. Ils ont contribué aux premières pertes du groupe Forzani Sports Experts. John Forzani et Hamnett Hill don-

nent actuellement du muscle à l'équipe dirigeante, avec l'embauche de Bill Gregson (ex-Bata) à titre de vice-président exécutif. D'autres suivront.

L'américaine Michael's fait déjà plus de 1,5 milliard de chiffre d'affaires, en hausse d'environ 30 %, dans l'artisanat. En Ontario depuis 1993, avec une vingtaine de succursales, de 16 000 à 20 000 pieds carrés, Michael's a privilégié jusqu'ici l'expansion dans l'ouest canadien, avec ses fleurs séchées, chandelles, broderies, pots pourris et modèles réduits.

Par contre, M. Paquin ne mettrait pas sa main au feu en ce qui concerne Super Center, Sam's Club, Kids « R » US (vêtements), Babies « R » US (tout pour les 0-4 ans) et Bed Bath & Beyond.

Les Super Center combinent un Wal-Mart et un supermarché et n'ont officiellement « pas de projet pour le Canada ». Il en est de

même pour Sam's Club, une compagnie soeur, selon M. Paquin. Mais le succès de Price Club pourrait allécher Wal-Mart.

Marcel Miller souligne aussi que Wal-Mart a maintenant digéré la chaîne Woolco, de 120 magasins, et en ouvre déjà de nouveaux.

Toys « R » US a fait disparaître de nombreuses boutiques de jouets avec ses quatre grandes surfaces, implantées d'un seul coup, à l'été 86.

Le géant mondial a maintenant deux filiales, avec des magasins de 40 000 pieds carrés.

Joël Paquin n'attend pas d'ennemies. Même Carrefour, leader mondial juste derrière Wal-Mart, s'est cassée le nez aux États-Unis, n'ayant pas l'habitude de se battre à l'américaine.

En France, un magasin doit obtenir l'approbation de ses pairs avant de s'implanter, en vertu de la loi Royer, comme dans plusieurs autres pays européens.

CETTE SEMAINE

Lundi

■ Hydro-Québec doit faire le point sur la mainmise qui se prépare sur Gaz Métropolitain. Depuis un certain temps déjà, SOQUIP regarde comment valoriser son placement dans Noverco et elle pourrait bien céder son bloc d'actions à Hydro-Québec. La direction de la société a tenu vendredi une réunion de son conseil et a fait le point sur ce dossier, entre autres. SOQUIP détient 38 % de Noverco. Les autres actionnaires sont la Caisse de dépôt et placement du Québec, Lévesque Beaubien Geoffrion (38 %) et Gaz de France (24 %).

Mardi

■ La mission commerciale canadienne dirigée par Jean Chrétien arrive aux Philippines. La délégation y séjournera jusqu'au 16 janvier. Elle passera ensuite quatre jours en Thaïlande. Les Philippines et la Thaïlande représentent un plus grand potentiel de contrats pour le Québec que la Corée d'où des contrats et des ententes de l'ordre de 6,4 millions ont été annoncés vendredi.

Mercredi

■ Publication du rapport final de la commission scientifique et technique sur la gestion des barrages. Le rapport de la commission Nicolet doit porter sur l'entretien et l'exploitation des barrages, la gestion des cours d'eau par bassin versant et la révision des modèles de prévision des précipitations. Le ministère de l'Environnement et de la Faune est particulièrement visé depuis le déluge de l'été dernier, au Saguenay.

Jeudi

■ La banque CIBC rencontre ses actionnaires à Vancouver. M. Charles Sirois, président du conseil et chef de la direction de Téléglobe, se joindra au conseil d'administration de la deuxième banque canadienne en importance lors de l'assemblée générale. Maurice LeClair, ex-président du CN, et Marie-Josée Karvitz (née Drouin), qui habite New York, sont les deux autres membres francophones du conseil. Depuis cinq ans, les actionnaires de la CIBC ont obtenu un rendement de 17,45 %, soit exactement le rendement boursier du sous-indice des banques du TSE.

Vendredi

■ Statistique Canada publie les données sur le commerce international en novembre. La grève de trois semaines chez General Motors avait provoqué une importante baisse des exportations canadiennes le mois précédent. Les exportations avaient alors chuté de 10,4 % pour s'établir à 21,1 milliards, tandis que les importations reculaient de 3,3 % pour totaliser 19,6 milliards. La faiblesse des exportations a provoqué une forte réduction de l'excédent de la balance commerciale d'octobre.

Paul Durivage

PROFIL BOURSIER

Jean Coutu redore son blason



Martin Vallières

Le Groupe Jean Coutu avait déçu les marchés boursiers au cours des derniers trimestres, en affichant un bénéfice inférieur aux attentes.

Explication de l'entreprise : les activités américaines, qui pèsent près de la moitié du chiffre d'affaires de 1,6 milliard de dollars et sont encore en réorganisation, subissent une forte pression baissière des prix de détail des médicaments.

Peu étonnant, dans ce contexte, que les investisseurs aient bien accueilli depuis une semaine l'annonce de l'acquisition de la moitié du réseau québécois de Cumberland.

Aux États-Unis, la marge bénéficiaire avant impôt des 237 pharmacies Brooks en Nouvelle-Angleterre se situe encore sous le seuil de 1 %.

« C'est nettement sous la moyenne de son secteur. Nous cibons une marge nette de 2,5 % sur les ventes d'ici deux ans », admet François-Jean Coutu, président et chef de l'exploitation du Groupe Jean Coutu.

Au Canada

En contrepartie, au Canada, la marge bénéficiaire des activités de grossiste-franchiseur du groupe affiche plutôt autour de 8 %.

En plus, avec Cumberland disparaîtra à la mi-mars la quatrième enseigne en importance sur le marché pharmaceutique québécois.

Le marché boursier a apprécié, d'autant plus que l'acquisition sera réglée au comptant — faible dette aidant — et sans diluer l'avoir des actionnaires actuels.

L'ajout des 23 magasins Cumberland ajoutera entre 65 et 70 millions de vente au gros, et 96-97 millions au détail, pour l'exercice 1997-98, prévoit-on chez Coutu.

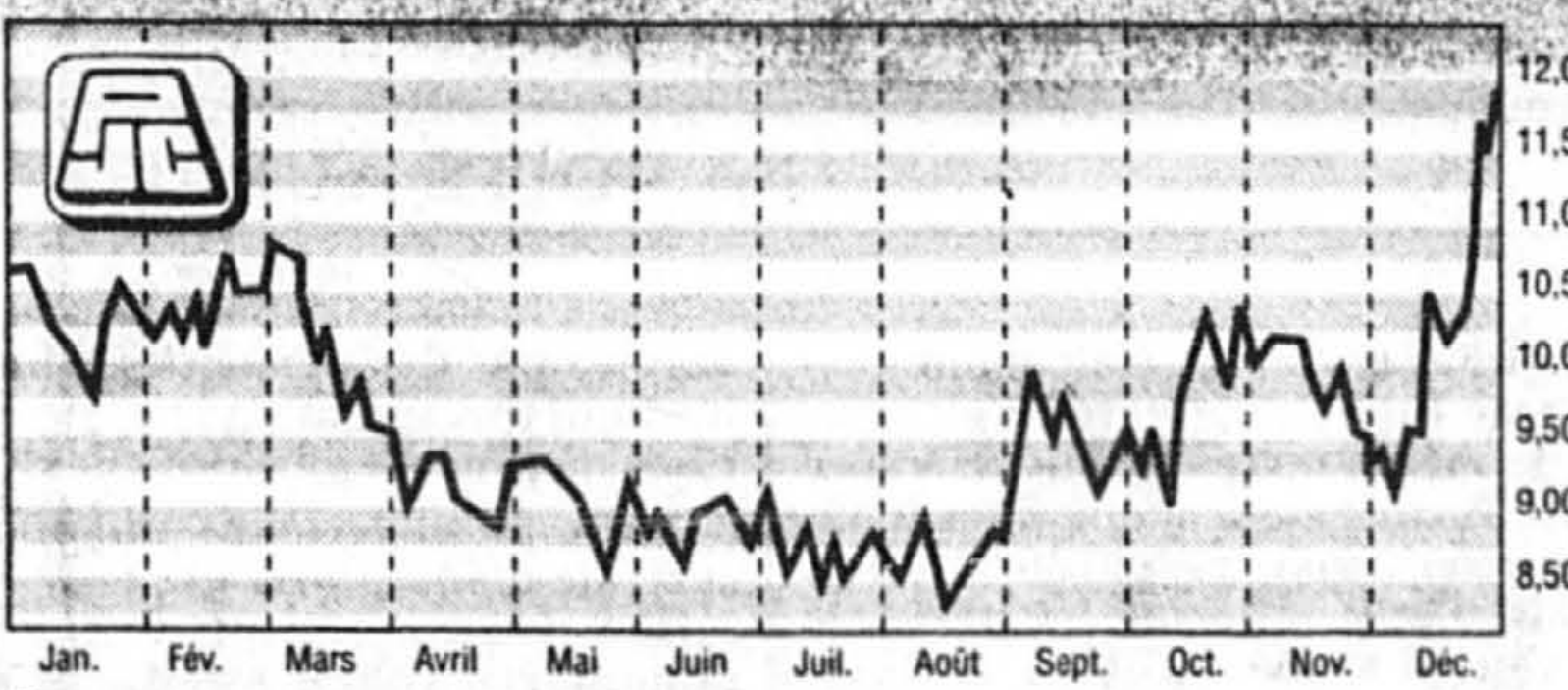
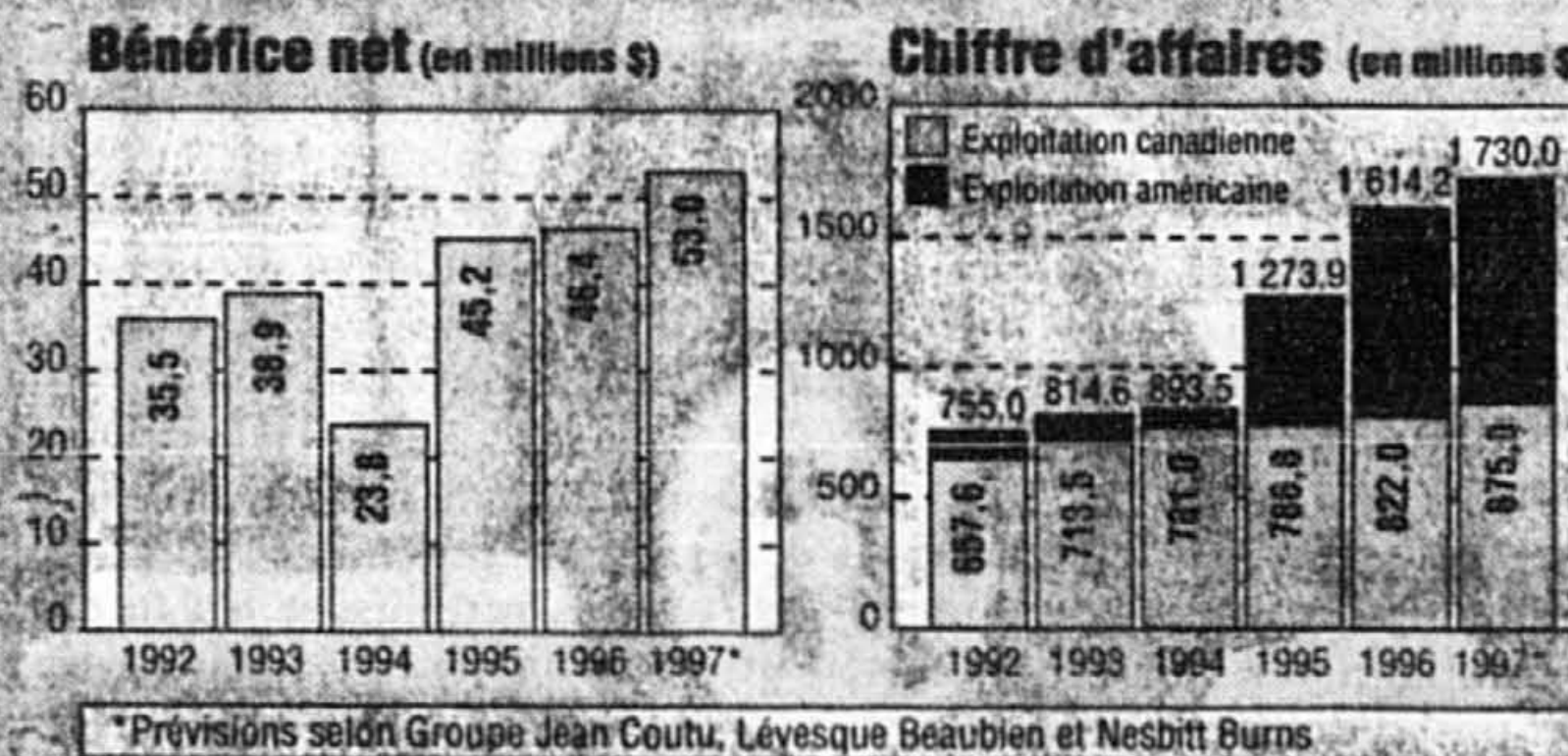
Le cours de l'action, qui oscillait entre 8,50 et 10,50 \$ depuis un an, a bondi au niveau de 12 \$ au cours des séances qui ont suivi l'annonce de l'achat de Cumberland.

Malgré cette appréciation de plus de 10 %, l'action se négocie encore à un multiple cours-bénéfices de 13. C'est bien en-deçà du

GROUPE JEAN COUTU	
Rentabilité	
Rendement de l'avoir propre ⁽¹⁾	13,4 %
Marge bénéficiaire avant impôt ⁽²⁾	4,6 %
(Canada 8,4 %, États-Unis 0,2 %)	
Bilan	
Dette bancaire	176 millions \$
Avoir des actionnaires	336,6 millions \$
Ratio d'endettement ⁽³⁾	0,52
Fonds de roulement ⁽⁴⁾	1,29
Bourse	
Cours récent	12 \$
Multiple cours / bénéfices ⁽⁵⁾	13 X



Jean Coutu



(1) Bénéfice net (avant postes extraordinaires) divisé par l'avoir propre.
(2) Revenu avant impôt divisé par les ventes.
(3) Encours de la dette bancaire divisé par l'avoir des actionnaires ordinaires.
(4) Actif à court terme sur le passif à court terme.
(5) Cours récent de l'action ordinaire divisé par le bénéfice par action des quatre derniers trimestres cours.

Infographie La Presse

multiple de l'indice sectoriel de la distribution et du commerce à la Bourse de Toronto.

Taux d'échec

« Le taux d'échec des détaillants et grossistes canadiens qui se sont aventurés aux États-Unis est plutôt élevé jusqu'à maintenant. C'est sans doute ce qui nuit à notre image en bourse, suggère Fran-



çois-Jean Coutu.

« Mais avec Brooks, même si le bénéfice est encore insuffisant, nous estimons avoir un joyau en terme de valeur d'entreprise, entre autres si on compare les prix des récentes acquisitions aux États-Unis. »

Le Groupe Jean Coutu demeure lui-même sur la piste d'occasions d'expansion par acquisition aux États-Unis, confirme son prési-

dent.

Au Canada, des occasions d'acquisitions comme Cumberland se faisant plus rares, Coutu oriente plutôt sa croissance vers l'élargissement des services offerts aux clients, à l'heure du virage ambulatoire des soins de santé.

Occasion d'achat

Dans un rapport publié à la mi-décembre, l'analyste Denise Chicoyne, spécialiste du commerce de détail chez Nesbitt Burns, identifie le titre de Jean Coutu comme une occasion d'achat pour les investisseurs intéressés par la valeur fondamentale.

Ses activités canadiennes vaudraient quelque 630 millions, écrit-elle, selon le prix payé l'automne dernier par Shoppers Drug Mart (Pharmaprix au Québec) pour acquérir les pharmacies Big V en Ontario.

Quant aux activités américaines, elle en établit la valeur nette à 535 millions CAN, aussi en fonction de récentes transactions d'entreprises.

En tout, écrit Denyse Chicoyne, la valeur nette du Groupe Jean Coutu s'établit à 1,1 milliard, ou 21,25 \$ par action.

C'est presque deux fois son évaluation en bourse.

La rentabilité

Par ailleurs, la rentabilité de Jean Coutu prendra du mieux, prévoient les analystes.

Pour la première fois, elle devrait franchir cette année le seuil des 50 millions, après le niveau record de 46 millions atteint l'an dernier.

Comme Denise Chicoyne, l'analyste Marilyn Brophy, de Lévesque Beaubien Geoffrion, prévoit un bénéfice par action d'au moins un dollar pour l'exercice qui se terminera le 31 mai prochain.

Le Groupe Jean Coutu a 52,6 millions d'actions en circulation.

La prévision des analystes représente une augmentation de 13 % du bénéfice par rapport à l'exercice précédent.

Les deux analystes prévoient une hausse additionnelle du bénéfice de l'ordre de 10 % pour l'exercice 1998, au niveau de 1,10 \$.

Le Groupe Jean Coutu publiera ses prochains résultats trimestriels mercredi.

DANIEL BÉLANGER
EN SPECTACLE

BILLETTS EN VENTE

SPECTRUM

NOUVELLES SUPPLÉMENTAIRES

Samedi 1^{er} février, 19h et 22h

BILLETTS EN VENTE DES MAINTENANT

SPECTRA

CODEC

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Infrastructures électorales

Si on cherchait un indice prouvant que le Canada est entré en période pré-électorale, on l'a eu quand le gouvernement Chrétien a offert aux provinces de prolonger d'un an son fameux programme d'infrastructure en y ajoutant une nouvelle tranche de 1,8 milliard pour 1997.



Alain Dubuc

Nous savons évidemment tous que des élections auront lieu en 1997. Ce que nous découvrons maintenant, c'est qu'elles se dérouleront sur le même mode racoleur et populiste que les précédentes. Et que nos politiciens, malgré la crise des finances publiques et malgré le fait qu'ils suscitent de la méfiance dans la population, sinon de la rage, réutiliseront les vieilles techniques électorales qui ont détruit leur crédibilité.

On se souvient que ce programme d'infrastructures, avec ses dépenses de six milliards en trois ans partagées à parts égales entre Ottawa, les provinces et les municipalités, était le fleuron du livre rouge, le programme électoral qui a mené les libéraux au pouvoir. C'était un projet électorale à l'efficacité économique douteuse.

Mais en 1993, l'équipe libérale avait au moins deux excuses pour proposer un outil de relance si primitif. Parce que le Canada n'était pas encore sorti d'une débilite récession, on pouvait justifier le recours à un remède aux effets rapides, sinon imparfaits. Et comme les libéraux prenaient tout juste le pouvoir, ils ne pouvaient pas proposer une stratégie qui aurait exigé des années de mûrissement. Ces circonstances atténuantes ne jouent plus.

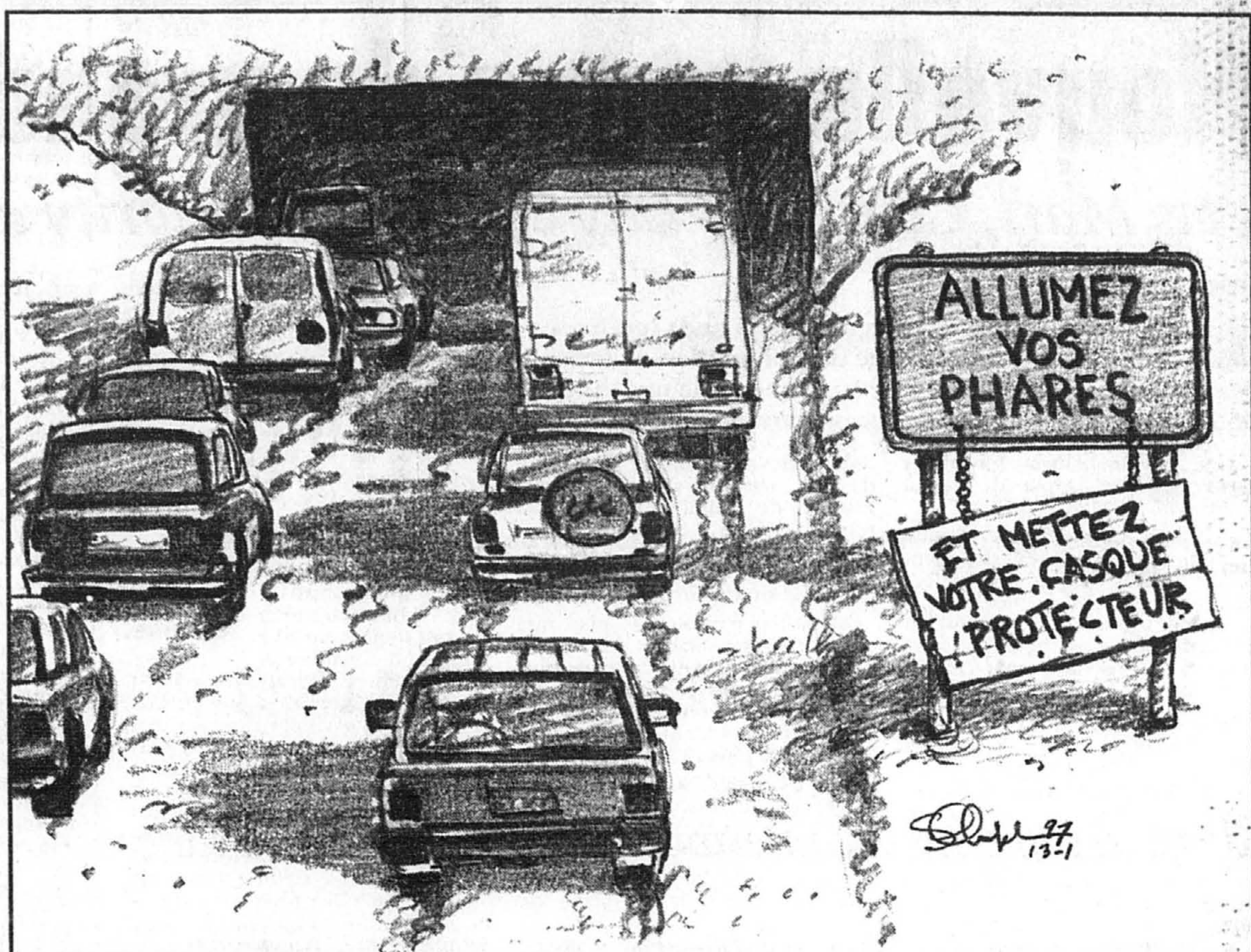
Le programme d'infrastructures était mauvais pour plusieurs raisons. D'abord il est impossible de savoir si les projets ainsi financés avaient vraiment besoin de ces subventions. Ensuite, la stratégie repose sur la notion, fautive, que la construction génère des retombées plus importantes que d'autres activités: on aurait créé autant d'emplois, sinon plus, en injectant ces six milliards dans un réseau de garderies. Enfin, il repose sur une vision archaïque de la société et de l'économie en ne profitant qu'à une seule catégorie de la population, des hommes travailleurs manuels.

Ses lacunes ont été d'ailleurs confirmées par le vérificateur général du Canada, qui en est arrivé à la conclusion que le tiers des subventions accordées avaient été inutiles, parce que les projets auraient été engagés de toutes façons. Il a aussi noté qu'une définition très floue de ce qu'est une infrastructure a mené à de curieux choix: l'école du Cirque du Soleil a ainsi été largement subventionnée comme s'il s'agissait d'un équipement d'infrastructures publiques, tout comme le centre de ski Mont-Tremblant. Sans parler, dans les Maritimes, d'un Temple de la renommée du canot.

Le seul élément positif de ce programme, c'est qu'en dirigeant les sommes vers des travaux d'infrastructures, il lègue des équipements durables, qui seront utiles pendant des décennies. En ce sens, ce n'est pas un gaspillage de fonds publics.

Il y a cependant un autre côté à la médaille: dans la plupart des cas, on ne crée que des emplois temporaires, qui disparaîtront à la fin de la période de construction. Le gouvernement fédéral estimait le nombre d'emplois créés à 101 000, ce que conteste le vérificateur général. Mais même si ce chiffre était exact, 60 000\$ par emploi pour créer des emplois temporaires, ce n'est pas une bonne affaire. Même pour aider l'économie et surtout, pour créer des emplois, la stratégie est très coûteuse et très peu efficace.

Avec le prolongement de ce programme, qui permettra aux bulldozers de ronronner en pleine campagne électorale, le gouvernement Chrétien ne crée pas d'emplois, il achète des votes.



DROITS RÉSERVÉS

La victoire immorale

Début décembre, pour protester contre les compressions en éducation, la CEQ faisait défiler un faux cortège funèbre devant les bureaux de comté de la ministre Pauline Marois.

Un mois plus tard, la même CEQ se montrait prête à ajouter un clou dans le cercueil en exigeant, sans l'ombre d'un scrupule, que le gouvernement rembourse 50 millions aux 60 000 enseignants ayant subi des sanctions salariales, lors des grèves de 1983.



Agnès Gruda

Légalement, la CEQ a toutes les raisons de faire passer l'État à la caisse. Moralement, c'est une autre affaire.

Pour bien cerner les enjeux de cette histoire, reprenons-la depuis le début. En 1983, le gouvernement, aux prises avec une crise financière, a fait voter les lois 70 et 105 réduisant les salaires des enseignants et fixant leurs conditions de travail pour trois ans.

Les enseignants ont débrayé et Québec a réagi en adoptant la loi

111, forçant le retour au travail et imposant des sanctions salariales aux grévistes. Pendant la décennie qui a suivi, une saga judiciaire a abouti à un jugement de la Cour suprême, invalidant les lois 70 et 105 parce qu'elles n'ont pas été traduites en anglais. Du coup, la loi 111, qui forçait leur application, devenait elle aussi inconstitutionnelle.

Une décision arbitrale rendue la semaine dernière donne du « corps » à ce jugement: elle oblige l'État à rembourser les salaires retenus et les intérêts accumulés depuis, soit un peu plus de 800 \$ par enseignant.

On comprend que la CEQ se réjouisse d'avoir remporté cette longue bataille. Mais sa victoire repose sur un point

technique n'ayant aucun rapport avec le fond du dossier. Aucun tribunal n'a jugé de la validité des dispositions législatives comme telles. C'est le contenant que l'on a jugé plutôt que le contenu.

Paradoxalement, c'est en invoquant le bilinguisme et la constitution canadienne que la CEQ, qui n'a cure ni de l'un ni de l'autre, a finalement obtenu gain de cause. Mais ce paradoxe n'est rien au regard de celui qui permet à la CEQ de demander tout son dû, intérêts et capital, sans hésitation, tout en soutenant que notre système d'éducation se trouve au bord du désastre, faute d'argent.

Le remboursement que réclament les syndiqués ne tombera pas du ciel. D'une manière ou d'une autre, il sera puisé dans les coffres de l'éducation. C'est-à-dire dans les budgets des écoles, qui risquent de se trouver d'autant plus anémiés.

À la rigueur, on aurait compris si la CEQ avait eu l'idée de profiter de sa victoire pour constituer un fonds servant à financer des projets scolaires. Au moins aurait-elle fait preuve de cohérence et de sensibilité. Mais non. L'argent retombera directement dans les poches des intéressés. La société québécoise dans son ensemble devra, si on suit cette logique, se priver d'une cinquantaine de millions dans le contexte économique que l'on sait, parce qu'un syndicat pourfendeur de bilinguisme a eu la bonne idée de faire déclarer inconstitutionnelles des lois unilingues. C'est absurde.

Le montant en cause n'est pas insignifiant. Le programme de distribution de lait dans les écoles coûte six millions par an. On imagine ce qu'il est possible de faire avec cinquante. Si la CEQ s'entête à vouloir récupérer cette somme, le gouvernement n'aura d'autre choix que de la reprendre illico. En s'assurant, cette fois, que ses lois seront rédigées dans les deux langues...

En donnant raison à la centrale, le gouvernement pénaliserait injustement tous les autres Québécois. Ce serait légal. Mais immoral.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Sheila Copps à nouveau dans l'erreur

■ Le dimanche 15 décembre, Madame la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, déclare que la Société Radio-Canada et ses syndicats exagèrent l'ampleur des licenciements et non-renouvellements de contrats chez le diffuseur public. Selon la ministre responsable de Radio-Canada, il n'y aura que dix-neuf départs « involontaires » dans les services de nouvelles.



Sheila Copps

Le lendemain, Madame la ministre, dans un style qu'on reconnaît, admet avoir avancé un chiffre erroné — mais que voulez-vous les journaux l'on induit en erreur. Convenons-en, entre dix-neuf et les quelque 986 départs involontaires parmi les 1 800 postes coupés, il n'y a qu'une petite marge d'erreur. Et peu importe si le chiffre de 1 800 postes éliminés ne tient même pas compte des contractuels qui verront leurs emplois disparaître lors des remaniements des grilles de diffusion qui seront annoncés pour l'automne prochain.

Entre-temps, le premier ministre essaie de corriger cette tendance malsaine des médias de stocker les déclarations faites par les politiciens devant caméras et micros. Cela ne sert qu'à déformer la réalité virtuelle qu'on invente dans les officines de l'Édifice Langevin. Il

faut citer les textes. Le fameux manifeste du PLC, le livre rouge. Est-ce le même texte qui fait référence à un financement stable pour le radio-télédiffuseur public? Oui, mais il n'y a aucune promesse à l'égard du niveau de ce financement.

Étant donné la maîtrise des dossiers que la ministre responsable démontre, ces derniers temps, il sera pratiquement inutile de lui demander si le gouvernement a une politique cohérente de radio-télédiffusion.

Alan CONTER
président de l'Association des réalisateurs de Radio-Canada

Non, à un double système d'éducation!

Monsieur Lucien Bouchard,

■ Je suis le père de quatre enfants. Trois d'entre eux vont à l'école publique dans le quartier Ahuntsic, à Montréal. La quatrième, qui a une déficience intellectuelle légère, fréquente un établissement privé qui s'est avéré être la ressource la mieux adaptée à son développement.

La semaine dernière, son école a sollicité l'appui des parents dans une campagne contre les compressions qui menacent l'école privée. Je n'ai pas signé cette lettre, mais j'ai tenu à vous écrire pour que vous sachiez que ce geste ne se voulait pas une approbation de votre politique.

Je tiens d'abord à souligner que je n'ai rien contre l'école en question. Bien au contraire. Ma fille y reçoit une éducation de qualité,

donnée par des personnes admirables qui travaillent dans des conditions de plus en plus difficiles.

Mais je suis contre un double système d'éducation. Et, pour cette raison, je serais le premier à applaudir ces compressions si elles signifiaient une réelle volonté de renforcer le système public pour lui permettre d'offrir des services de qualité à toute la population étudiante, tout en assurant un poste au personnel des institutions privées qui serait mis à pied. Mais ce ne semble pas être la direction que vous suivez.

Et, s'il vous plaît, ne parlez pas du déficit à combler car, dans le contexte où les banques et des grandes entreprises font des profits énormes sans payer leur juste part d'impôts, vous ne feriez que susciter ma colère. Je crois qu'au lieu de toujours parler de l'éducation comme d'une dépense sociale, on devrait la percevoir, tout comme la santé et les autres programmes sociaux, comme un investissement à long terme pour l'ensemble de la société et comme l'assise d'une véritable souveraineté, celle à laquelle je crois.

Raymond HOMIER
Montréal

Incurie de Bell Mobilité

■ L'évolution démographique de notre société nous a conduits à la création de villes avec des comportements urbains de ses citoyens, et de campagnes avec des comportements ruraux de ses habitants. Il est vrai que certaines personnes habitent la ville et d'autres la cam-

pagne, non par choix, mais par nécessité. Le plus grand nombre, toutefois, a choisi son milieu de vie urbain ou rural.

Tout va pour le mieux jusqu'à ce qu'on trahisse ces vocations. Au sud-ouest de Montréal, dans la petite municipalité de Godmanchester, le grossier magnat des télécommunications Bell Mobilité, avec la complicité scandaleuse du conseil municipal de l'endroit, sans consultation des citoyens, a décidé d'installer deux immenses tours métalliques surmontées de feux rouges clignotants.

Nous avions choisi la campagne comme milieu de vie pour sa sérénité, sa tranquillité, ses paysages naturels. Une bonne partie de cette paix vient d'être gâchée par l'incursion de Bell Mobilité qui aurait très bien pu installer ses tours à proximité d'un milieu urbanisé où il y a déjà des structures et des lumières de toutes sortes. Le paysage nocturne de notre campagne est désormais violé, sali, et laid; et ceci, compte tenu de l'espérance de vie de telles tours, pour le reste de notre vie. Amère déception! Pour nous, Bell Mobilité est une entreprise méprisable qui se fout des citoyens et qui pratique le « ôte-toi que je m'y mette ».

Un conseil municipal sans vision d'avenir, incapable d'une gestion moderne de son territoire et une compagnie sans scrupule comme Bell Mobilité sont un mélange dangereux dans notre société. Nous nous unissons donc à tous ceux qui seront prêts à décrier de tels agissements et, en ce qui nous concerne, nous boycotterons Bell Mobilité et nous efforcerons d'en-

courager ses compétiteurs plus respectueux d'un élémentaire civisme.

Jean-Marie LATREILLE
Saint-Anicet

Un petit film délicieux à Télé-Québec

■ Récemment, Télé-Québec nous a présenté un petit film délicieux sur la carrière de Brigitte Bardot. Souvent controversée, l'apparition de Brigitte Bardot dans le monde artistique, dans les années 50, a créé bien des remous. La jeune actrice n'en a pas été moins adulée par le public de l'époque.

Cette émission nous a permis de redécouvrir une grande « femme », qui a eu l'audace d'être elle-même, de jouer avec passion et sincérité. Une femme qui a su faire fi de la médisance, de l'envie, et principalement de l'hypocrisie. Une femme racée qui, avec beaucoup de classe, a su montrer ses talents de chanteuse, de comédienne, de femme publique. Elle a su profiter de ses douze ans de ballet classique en jouant avec grâce, féminité et sensualité. Elle a su reconnaître le grand talent de Serge Gainsbourg, sa sensibilité poétique, son audace, sa marginalité et en a largement profité.

Merci à Télé-Québec pour ce merveilleux divertissement. Un exemple pour la femme d'aujourd'hui qui désire conserver sa vérité, sa féminité, son audace et, au-delà de tout, sa « liberté ».

Monica LANDIVAR
Verdun

Répliques



La pharmacienne Hélène Brouillette et son assistante Manon Beaudoin étaient débordées, le 2 janvier, lors du lancement du nouveau régime d'assurance-médicaments.

Une opération réussie

L'entrée en vigueur du nouveau régime d'assurance-médicaments s'est assez bien déroulée

ANDRÉ DICAIRE

L'auteur est président-directeur général de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Je voudrais réagir à l'article du 4 janvier dernier sous la signature de monsieur Claude Picher quant à l'entrée en vigueur du nouveau régime d'assurance-médicaments.

Ma première remarque est relative à l'inflation verbale utilisée par monsieur Picher pour décrire la situation. Il est vrai qu'un certain nombre de pharmacies ont connu des problèmes de communications informatiques avec la Régie, durant la journée du 2 janvier, mais il est tout à fait démesuré et exagéré de décrire cette situation comme étant un bordel ou un désastre à grande échelle. En effet, depuis l'entrée en vigueur du régime d'assurance-médicaments, la majorité des problèmes de télécommunication sont survenus durant la journée du 2 janvier. Et même lors de ces difficultés temporaires, nous avons autorisé plus de 90 000 ordonnances provenant de près de 1 200 pharmacies. Enfin, dès le lendemain matin, le problème était déjà résolu, ce qui nous a permis de réaliser plus de 200 000 transactions soumises par la presque totalité des pharmacies.

Ainsi, non seulement on est loin d'un dérapage ou d'un cafouillis, mais la Régie et ses partenaires ont réagi promptement et efficacement pour corriger la situation. Après six jours de fonctionnement, près de 650 000 transactions avaient été traitées par nos systèmes et la plupart d'entre elles avaient été réalisées à l'intérieur d'un délai inférieur à cinq secondes. On peut donc dire que ce système informatique est très performant et je dirais même un des plus performants du Québec dans cette catégorie. Si les difficultés de démarrage se limitent à celles vécues lors de la journée du 2 janvier dernier, tous les experts dans le domaine seraient d'avis que la mise en service d'un système d'une telle complexité et d'une telle envergure est une opération réussie.

Ma deuxième remarque porte sur les allusions qui laissent entendre que « lorsque c'est une patente

du gouvernement, c'est mal géré et que cela fonctionne tout croche ».

L'équipe dédiée à ce projet a réussi à implanter ce système interactif à l'intérieur d'un délai de 4 mois, ce qui constitue une performance inégalée par quiconque a dû implanter un système de ce genre. Cette performance, on la doit à la compétence, à la disponibilité et à la créativité de tout le personnel, autant de la RAMQ que des partenaires privés, affecté à ce projet. Car il faut savoir que l'implantation de ce système est le résultat d'un partenariat entre la RAMQ et des entreprises privées telles que Bell Canada, CGI, MLLA, TANDEM, etc. Il est trop facile de balayer d'un seul trait de plume les efforts de cette équipe qui s'est consacrée entièrement et totalement à relever ce défi.

Par ailleurs, je voudrais rappeler à monsieur Picher que, si le gouvernement a confié à la RAMQ plutôt qu'aux assureurs du secteur privé le régime d'assurance-médicaments destiné aux nouveaux assurés, c'est que les compagnies privées avaient estimé que les frais administratifs récurrents se situaient à 30 % (60 millions \$), alors qu'ils seront nettement inférieurs à 10 % pour la Régie. Je demeure d'ailleurs à l'entière disposition de monsieur Picher pour comparer notre gestion administrative et financière à celle du secteur privé.

Mon troisième commentaire reflète ma consternation devant les propos de monsieur Picher à l'effet que « la Régie a réagi en bureaucratie bornée... ». Je ne peux accepter un tel jugement, car il ne traduit aucunement l'esprit et la lettre des actions de la Régie dans ce projet et dans tous les autres dossiers que nous avons menés.

En effet, nous avons déployé, depuis 15 mois, des efforts impor-

tants pour améliorer nos services à la clientèle et être respectueux à l'égard de celle-ci. Vous n'avez qu'à consulter le dernier rapport annuel du Protecteur du citoyen pour constater que la Régie a un grand souci de respecter ses clients.

Également, l'affirmation de monsieur Picher est incorrecte par rapport aux démarches qui ont été faites par la Régie dans toutes les régions du Québec auprès des médias écrits et électroniques, des leaders d'opinion, des représentants d'associations et auprès de la population pour mieux les informer et répondre à leurs interrogations. À cela s'ajoutent les dépliants qui ont été distribués aux diverses clientèles et le service téléphonique qui a répondu à près de 1 million d'appels, non seulement pour inscrire les personnes au régime d'assurance-médicaments, mais aussi pour fournir de l'information individualisée. La Régie a consacré beaucoup d'efforts à ce titre mais je conviens qu'il reste encore des choses à faire et c'est pourquoi l'information au public se poursuivra encore pour un certain temps.

Enfin, il m'apparaît important de souligner qu'il est injuste et incorrect d'affirmer que « la Régie a réagi en bureaucratie méprisante parce qu'elle aurait dû reconnaître le problème et présenter des excuses » puisque c'est justement ce que nous avons fait dans un communiqué de presse que nous avons émis le 3 janvier dernier. Nous avons, en effet, expliqué la situation et présenté nos excuses à la population et aux pharmaciens pour les inconvénients qui auraient pu être occasionnés par cette situation. Je réitère aujourd'hui ces excuses compte tenu, à mon grand regret, que les médias ont fait peu état de ce communiqué.

Quoi qu'il en soit, et sans vouloir banaliser les difficultés du 2 janvier, il ne faut pas paniquer ou dramatiser des bris temporaires de systèmes informatiques car ceux-ci ne devraient, en aucun cas, empêcher, et c'est ce qui est important, la population d'avoir accès aux médicaments que requiert son état de santé.

Verdun: un projet éducatif original sera bientôt annoncé

GEORGES BOSSÉ

L'auteur est maire de Verdun.

Madame Carole Beaulieu, journaliste et citoyenne de Verdun

Le 16 décembre, j'ai reçu votre lettre dans laquelle vous souligniez votre désaccord avec la décision de mon administration de relocaliser ce que vous appelez la « bibliothèque des enfants », située à l'hôtel de ville de Verdun. Selon vous, ce déménagement pénaliserait les enfants moins favorisés de la ville parce que ces derniers auraient à se rendre à la bibliothèque centrale. Vous mentionniez le nombre de 2 600 abonnés, ce qui est nettement au-dessus de la réalité, les utilisateurs en provenance du quartier Centre-ville n'étant que quelques centaines.

Le 18 décembre, nous avons eu une conversation téléphonique au cours de laquelle je vous ai expliqué les raisons de notre décision. Je vous ai alors révélé l'existence d'un projet éducatif original pour le quartier Centre-ville de Verdun. Vous me sembliez plutôt satisfaite de mes réponses, allant même jusqu'à m'offrir vos services comme bénévole pour réaliser notre nouveau projet.

À ma grande surprise, le 21 décembre, *La Presse* publiait votre lettre dans laquelle vous n'avez pas précisé les informations que je vous ai communiquées le 18 décembre. J'imagine que cette lettre a été transmise avant notre conversation. Permettez-moi donc de révéler ces dernières aux lecteurs de *La Presse* afin d'assurer la transparence à ce dossier.

À la suite d'une étude effectuée par Municonsult, une firme indépendante, nous avons amorcé la réalisation d'un plan de réorganisation de nos bibliothèques afin de les rendre plus modernes, plus visibles et plus accessibles.

Dans le cadre de ce plan, nous avons choisi de transférer le point de services de l'hôtel de ville à la bibliothèque centrale pour la principale raison suivante: la

clientèle de cette desserte (car il s'agit bien d'une desserte) de la bibliothèque centrale est en constante diminution, les jeunes choisissant de plus en plus d'acquérir des connaissances par le biais de la micro-informatique. Cette desserte était principalement ouverte aux heures d'affaires de l'hôtel de ville, donc pendant que les enfants étaient à l'école. (Par exemple, elle a toujours été fermée durant le congé scolaire de la période des Fêtes.)



Georges Bossé

Notre plan de réorganisation tient compte de ce phénomène et bénéficiera aux jeunes de Verdun et à l'ensemble des Verdunois. Nous avons notamment l'intention de joindre nos efforts à ceux de l'administration de la ville de LaSalle pour mettre en place un système informatique qui nous permettra de rendre accessible plus de titres.

En outre, ainsi que je vous l'ai mentionné, nous projetons d'ouvrir un centre de micro-informatique à l'intention des jeunes moins favorisés du quartier Centre-ville. Ces jeunes, qui ne peuvent pas avoir un micro-ordinateur à la maison, pourront avoir accès à des logiciels éducatifs et culturels qui les aideront à compléter leur apprentissage scolaire.

Madame Beaulieu, nous sommes fiers de vous compter parmi nos citoyens. Comme vous le mentionnez, vous êtes consciente de tous les efforts que nous déployons pour améliorer la gestion de notre administration dans l'intérêt de tous les Verdunois et Verdunoises. Ces efforts nous permettront d'investir dans l'amélioration de nos bibliothèques et de doter nos jeunes moins favorisés des instruments nécessaires à leur évolution.

La liberté de presse florissante en Croatie?

ZELJKO URBAN

L'auteur est ambassadeur de la République de Croatie à Ottawa.

La Presse a publié une dépêche, le 8 décembre dernier, émanant de l'agence AFP, qui rapportait un récent discours du Dr Franjo Tudjman, président de la République de Croatie.



Franjo Tudjman

Dans cet article, on disait, entre autres, que le président aurait blâmé les gens, au pays et à l'étranger, qui maintiennent qu'il n'y a pas de liberté de presse en Croatie. D'après votre article, il aurait également critiqué la BRED (Banque européenne de reconstruction et de développement), qui a son siège à Londres.

En ce qui concerne la liberté de

presse en Croatie, je désire affirmer qu'il s'agit d'un pays où la presse indépendante et la presse d'opposition agissent de façon absolument libre. Les lecteurs peuvent choisir parmi un grand nombre de journaux et d'hebdomadaires. Certains sont plus proches du gouvernement, certes, mais la plupart ne le sont pas. Le problème qui a surgi, 10 mois dernier, en relation avec l'approbation de la concession pour la Radio 101, à Zagreb, a été résolu de la façon suivante: la Radio 101 continue de fonctionner jusqu'à ce que la décision finale sur la concession soit prise.

Par ailleurs, nous rejetons la déclaration selon laquelle le président Tudjman aurait critiqué la BRED. Il s'agit d'une fabrication. Il se trouve que la BRED a financé des projets importants en Croatie, depuis le début de l'indépendance. Or, le gouvernement croate a une très bonne collaboration avec la BRED et il a l'intention de la maintenir à l'avenir.

Rwanda: une situation à analyser avec retenue

ANDRÉ SAMSON

L'auteur est directeur de terrain du Projet canadien d'appui au ministère rwandais de la Justice.

Il est de ces situations complexes, mouvantes, délicates, voire même tendues jusqu'à un certain point, qu'il ne convient d'appréhender qu'avec beaucoup de discernement et de retenue même. Ainsi en est-il du Rwanda où, à la suite du génocide de 1994, de vastes efforts ont été consentis par le gouvernement, avec l'aide de la communauté internationale, pour reconstruire le pays à partir de zéro ou presque, travailler à la réconciliation nationale et instaurer l'État de droit.

Il est vrai, toutefois, que des problèmes immenses, à la mesure du drame humain qui s'y est abattu, persistent. La situation est complexe, certes, mais il ne faudrait pas la compliquer davantage.

Pourtant, dans son édition du samedi 30 novembre dernier, *La Presse* publiait, sous la plume du journaliste Denis Arcand, le compte rendu d'une entrevue réalisée avec le

soussigné au sujet de la réhabilitation du système judiciaire rwandais. Les paroles qui me sont attribuées et qui figurent entre guillemets sont exactes, mais les constats personnels dressés par le journaliste et qui sont censés être étayés par mes réflexions ou même constituer mes propres opinions sont pour le moins trompeurs. L'entrevue accordée était tout en nuances, comme le requerrait d'ailleurs la description fidèle de la situation, car, ne l'oublions pas, les enjeux dans le secteur de la justice au Rwanda sont énormes, les problèmes sans nombre, les solutions simples inexistantes. C'est sûr, les situations claires, nettement décrites et découpées, rassurent les gens, mais encore faut-il que cela corresponde un tant soit peu à la réalité.

Or, tout au contraire de l'impression qui se dégage de l'article d'Arcand, soit le peu d'effet sur la réhabilitation de la justice qu'aurait le Projet canadien d'appui au ministère rwandais de la Justice, celui-ci a déjà apporté au processus de réhabilitation du système judiciaire une contribution identifiable, concrète, palpable. Ainsi, ce projet, financé par l'ACDI et exécuté par l'Université d'Ottawa, a déjà participé à la formation de 104 magistrats (et non les 600 « juges » dont fait état Arcand, et qui constituent plutôt le total actuel à la disposition du système judiciaire). (...)

Par ailleurs, une formation d'une centaine

d'inspecteurs de police judiciaire a été entamée, le mois dernier, ce qui devrait contribuer, à court terme, à accélérer les enquêtes sur les 800 000 à 1 000 000 d'assassinats commis lors du génocide.

Le projet ne s'est pas limité à permettre la formation de personnel judiciaire. Il assure aussi une présence quotidienne au ministère rwandais de la Justice qui manque cruellement de moyens à la suite du génocide, et ce, non seulement en ressources humaines mais également en ressources matérielles. Un juriste canadien travaille d'ailleurs en permanence au ministère, notamment en vue de la préparation de textes législatifs et de projets destinés à la réhabilitation du système judiciaire.

Bref, ce que le soussigné a tenté de faire ressortir en une heure d'entrevue, c'est bien que les défis étaient immenses, qu'aucune garantie de réussite à 100 % ne pouvait être donnée (au fait, peut-on jamais être sûr de l'avenir ?), mais que le gouvernement rwandais était sur la bonne voie, que beaucoup avait été accompli et qu'il y avait espoir en l'avenir. Mais, selon les constats personnels de Denis Arcand, j'aurais l'impression de bâtir un château en Espagne, j'espérerais — sans trop y croire — qu'une campagne de publicité... changera les mentalités et j'admettrais même la critique selon laquelle la justice que le jeune système judiciaire rwandais administrerait serait assez sommaire. Il

s'agit là d'opinions de M. Arcand que je ne saurais certainement pas partager.

Ce que je pourrais cependant partager, avec votre journal et votre journaliste, c'est le souhait de voir le Rwanda cheminer, malgré les difficultés et les embûches, vers l'État de droit et la réconciliation nationale, pour que l'Histoire ne se répète pas et que les Rwandais et Rwandaises puissent léguer à leurs enfants une terre où règne la paix.

Citations exactes

M. Samson admet d'emblée que toutes les citations que je lui attribue sont exactes. Pour ce qui est du reste, j'estime que l'article du 30 novembre est un reflet équitable et en contexte de ses propos, qui m'avaient paru lucides et sans complaisance lors de l'entrevue. À ce moment, M. Samson avait librement fait état de ses espoirs comme de ses doutes, un contraste rafraîchissant avec le discours officiel de certains organismes internationaux à Kigali. Sa lettre d'aujourd'hui, plus optimiste, est un complément d'information que nos lecteurs sauront apprécier à sa juste valeur.

D. A.

Économie

L'année 1996 : une année de rêve

FONDS COMMUNS



Richard Dupaul

Propulsée par deux puissants moteurs — des taux d'intérêt à leur plus bas niveau depuis 40 ans et un marché boursier effervescent — l'industrie des fonds communs de placement a continué à rouler à fond de train en 1996. Le géant, qui pèse désormais plus de 200 milliards de dollars, a enregistré les ventes les plus élevées de son histoire.

Et la cueillette pour le sprint final de la campagne REER-1996, qui se termine à la fin février, s'annonce des plus fructueuses.

Selon l'Institut canadien des fonds d'investissement du Canada (IFIC), les ventes « nettes » de fonds communs de placement (en excluant les retraits et les dividendes réinvestis) ont atteint 37,4 milliards pour les onze premiers mois de 1996.

C'est près de quatre fois le montant recueilli en 1995 et au-delà de l'actuel record de 34,9 milliards enregistré pour toute l'année 1993.

Même si les chiffres pour le mois de décembre seront connus seulement dans quelques jours, il est donc certain que l'industrie a établi une nouvelle marque l'an dernier, affirme M. John Kaszel, directeur de la recherche de l'IFIC.

À la fin de novembre, l'actif total des fonds communs de placement (communément appelés fonds mutuels) s'établissait à 208 milliards, une hausse presque incroyable de



*Incluant les fonds du marché monétaire

Source: Institut des fonds d'investissement du Canada

Infographie La Presse

45,8 % par rapport à la même date l'an dernier.

Évidemment, une bonne part de cette croissance est due à l'appréciation des valeurs boursières et obligataires.

L'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto a réalisé un rendement de plus de 25 % (en incluant les dividendes) en 1996, tandis que l'indice Univers Scotia McLeod inscrivait un très respectable 12,3 % sur le front obligataire.

Plusieurs fonds d'actions et d'obligations canadiennes ont donc profité de la conjoncture pour gonfler leurs avoirs et peuvent aujourd'hui se targuer de rendements spectaculaires.

Malgré tout, la popularité des fonds communs est tout à fait remarquable, voire même inquiétante vu les attentes placées dans ces outils de placement.

À tel point que le président de l'IFIC, l'ex-ministre Tom Hockin, a même cru bon tout juste avant Noël de mettre en garde les épargnants. Selon lui, il ne faut pas espérer cette année les mêmes rendements que ceux obtenus en 1996.

En tête

Curieusement, dans un environ-

nement boursier aussi fertile, ce sont les fonds du marché monétaire qui ont recueilli le plus d'argent durant les onze premiers mois de 1996, avec des ventes totales de 10,9 milliards, suivis de près par les fonds d'actions canadiennes à 10,6 milliards.

La popularité des fonds d'actions canadiennes est conforme aux attentes des experts qui, au début de 1996, avaient fortement conseillé aux investisseurs de miser sur les valeurs canadiennes qui sont sous-évaluées par rapport aux titres américains.

Viennent ensuite les fonds en actions étrangères (6,6 milliards), les fonds équilibrés (4,9 milliards), les fonds obligataires (2 milliards) et les fonds de dividendes (1,6 milliard).

Les fonds du marché monétaire ont été particulièrement en demande au Québec, souligne M. Jacques Daoust, président de Placements Banque Nationale, la société québécoise ayant la plus forte part du marché au Québec.

Selon lui, cela reflète les traits de la personnalité québécoise en matière de placement.

Ces fonds, constitués de bons du Trésor, d'acceptations bancaires et autres titres à court terme, sont re-

lativement peu risqués et offrent un rendement modéré mais plus fiable. Ils sont donc conçus pour répondre aux besoins des épargnants plutôt conservateurs et des néophytes.

Les vendeurs de fonds mutuels vous diront d'ailleurs qu'ils recrutent bon nombre de nouveaux-venus parmi les Québécois.

En fait, les sociétés de fonds communs de placement considèrent le Québec comme un marché encore peu développé. Seulement 14,4 % des fonds gérés par l'industrie viennent du Québec, tandis que l'Ontario a 47,8 % du marché et la Colombie-Britannique, 14,7 %, selon Economic Environment.

Fonds de dividendes

Un autre fait marquant de 1996 a été la popularité des fonds de dividendes, dont les ventes, partis de presque rien, ont augmenté de près de 600 fois l'an dernier !

Pourquoi un tel engouement ? Surtout parce que les investisseurs ont préféré ces véhicules aux faibles rendements offerts par les outils de placement traditionnels, comme les CPG ou les obligations d'épargne, affirme M. Kaszel.

Les fonds de dividendes sont constitués de titres offrant un dividende élevé, tels que les banques et les compagnies de services publics.

Même avec les meilleurs CPG disponibles, offrant un rendement de 4 % ces jours-ci, les fonds de dividendes demeurent attrayants.

Soulignons qu'une action ayant un dividende de 6 % équivaut à un CPG offrant un taux de rendement de 8 % environ en tenant compte du traitement fiscal.

Il faut dire que la poussée des actions bancaires en 1996 a grandement aidé la notoriété des fonds de dividendes, dont certains peuvent se vanter d'un rendement de plus de 20 % sur une période d'un an.

Mais, disons-le tout de suite, il y a peu de chances que cela se répète cette année.

Fonds communs

Ventes nettes (excluant les dividendes) (en milliards \$)

Type de fonds	1996*	1995
Équilibrés	4,9	0,3
Actions canadiennes	10,6	2,8
Actions américaines	1,0	0,1
Actions étrangères	6,6	2,2
Obligataires	2,0	-0,3
Obligations étrangères	-0,4	-0,7
Dividendes	1,6	0,0
Hypothécaires	0,2	-1,7
Marché monétaire	10,9	1,2
Marché monétaire étranger	0,1	0,2
Total	37,4	4,0

*Janvier-novembre 1996

Infographie La Presse

Campagne profitable

Avec les taux d'intérêt actuels, les représentants de l'industrie des fonds communs s'attendent à une excellente campagne REER-1996.

« On se prépare pour la guerre », lançait la semaine dernière M. Daoust, qui est aussi vice-président du conseil de l'IFIC. Certains experts dans le milieu prédisent que les ventes pour janvier et février atteindront les 15 milliards.

Toutefois, un élément pourrait venir brouiller les cartes : les taux d'intérêt.

Les craintes concernant une remontée probable des taux aux États-Unis a ébranlé les marchés boursiers et obligataires en début d'année et cela risque de refroidir les ardeurs des investisseurs.

Moyennant que les marchés demeurent favorables, M. Kaszel s'attend à une activité soutenue car bon nombre de personnes voudront transférer une partie de leur REER, composé de CPG, en fonds communs offrant un meilleur rendement.

« On pourrait connaître notre meilleure saison (REER) », dit le responsable.

Une dernière résolution

VOS IMPÔTS

Michel Lanteigne, FCA

Associé

Caron Bélanger Ernst & Young

Même si nous sommes déjà à la mi-janvier, il est toujours temps de prendre des résolutions pour 1997. S'il en est une que vous devez de prendre, c'est bien celle de planifier dans le but de diminuer ou de reporter vos impôts sur le revenu.

En effet, ces dernières années, les mesures fiscales visant à réduire ou à éliminer les possibilités d'économiser de l'impôt ont proliféré. Cette prolifération, combinée à un taux d'impôt personnel qui peut dépasser les 50 %, fait en sorte qu'il importe plus que jamais de planifier dans le but de diminuer ou de reporter vos impôts sur le revenu et, en fin de compte, d'accroître votre fortune personnelle.

Afin de vous aider à réduire vos impôts personnels pour 1996 que vous devrez payer prochainement et à planifier pour 1997, nous vous présentons un calendrier de planification fiscale pour les prochains mois. Vous y trouverez quelques suggestions intéressantes d'épargne fiscale.

Employés

— Si vous envisagez d'importantes dépenses déductibles d'impôt pour l'année en cours, présentez une demande de réduction de vos impôts retenus à la source.

— Payez les intérêts sur votre prêt à titre d'employé au plus tard le 30 janvier 1997, afin de réduire votre avantage imposable pour 1996.

— Mettez à jour le dossier relatif à votre automobile. Si 90 % de la distance parcourue avec la voiture fournie par votre employeur au cours de 1996 l'a été pour affaires et que moins de 12 000 kilomètres aient été parcourus à des fins personnelles, informez-en votre employeur avant la fin de février, afin de réduire les frais pour droit d'usage. Si vous voulez déduire les frais relatifs à votre emploi, tels les frais d'automobile, demandez à votre employeur de remplir les formulaires T2200 au fédéral et TP-64.3 au Québec.

— Si vous voulez rembourser votre employeur pour la fraction personnelle des frais d'utilisation d'une automobile qu'il vous fournit, faites-le avant le 14 février 1997, et l'avantage lié à l'utilisation pour 1996 sera réduit.

— Rassemblez vos feuillets d'impôt en vue de la préparation de vos déclarations de revenus : feuillets T4 et T4A, relevé 1, feuillets T5 et T600, feuillets relatifs aux REER, reçus de dons, reçus de frais médicaux, documents de courtoisie, information sur les biens locatifs et information sur les abris fiscaux.

— Prévoyez suffisamment d'argent pour payer vos impôts en avril.

Professionnels et propriétaires d'entreprises

— Envoyez les feuillets, relevés et sommaires aux gouvernements respectifs et remettez une copie des T4 et relevés 1 à vos employés avant la fin de février.

— Vos premiers acomptes provisionnels sont dus le 15 mars. Revenu Canada et Revenu Québec vous feront parvenir un avis indiquant le montant de l'acompte provisionnel exigé calculé selon la méthode qu'ils privilégient. Revenu Canada et Revenu Québec calculent les deux premiers acomptes provisionnels exigés pour 1997 d'après vos impôts à payer de 1995 et les deux derniers acomptes provisionnels d'après vos impôts à payer en 1996, moins les montants versés pour les deux premiers acomptes. Voyez si une autre des méthodes reconnues de calcul des acomptes provisionnels est plus avantageuse pour vous.

— Produisez vos déclarations de revenus le plus tôt possible, si vous vous attendez à recevoir des remboursements d'impôt.

Famille

— Si vous avez un conjoint de fait, la définition de « Conjoint » vous permettra de cotiser à son REER, de demander un crédit d'impôt de personne mariée et de transférer des crédits inutilisés.

— Pensez à déposer les prestations pour enfants dans le compte en banque de votre enfant, afin que le revenu gagné sur ces dépôts soit imposé comme revenu de votre enfant.

— Payez les intérêts sur les prêts intrafamiliaux au plus tard le 30 janvier, pour éviter l'attribution du revenu.

— Encouragez les personnes à charge de votre famille à rassembler leurs feuillets de renseignements. Pour réclamer ou transférer le crédit pour frais de scolarité et le crédit pour études des membres de votre famille, vous devez obtenir les formulaires T2202 ou T2202A au fédéral et le relevé 8 au Québec auprès de l'établissement d'enseignement.

Retraite

— Versez la cotisation maximale déductible à votre REER pour 1996 au plus tard le 1er mars 1997. Versez les cotisations de 1997 à votre REER au début de l'année, pour profiter au maximum de la protection de votre revenu contre l'impôt.

— Songez à profiter de la cotisation excédentaire cumulative de 2000 \$ à votre REER.

Conclusion

Ce calendrier vous a probablement permis de relever un certain nombre de mesures applicables dans votre cas. Passez à l'action maintenant, sans oublier qu'une planification fiscale efficace est un travail qui s'étend sur toute l'année. De plus, une consultation périodique de notre calendrier fiscal facilitera la gestion de vos impôts personnels. Tenez bien cette résolution !

Le verglas

VOS ASSURANCES

Me Christian N. Dumais

Vice-président

Dale-Parizeau International inc.

On a beaucoup manqué de soleil depuis un mois et demi... mais on n'a sûrement pas manqué de verglas.

Depuis une semaine, plusieurs personnes ont subi les affres du verglas : panne d'électricité, aliments perdus, tuyaux gelés, arbres endommagés, voitures abîmées.

Les services des sinistres des courtiers et des compagnies d'assurance ont fait du temps supplémentaire.

La plupart des dommages résultant du verglas sont couverts, et les propriétaires, locataires ou copropriétaires peuvent tirer profit de leur assurance notamment en cas de perte d'aliments ou de gel de tuyaux.

La perte d'aliments contenus dans un congélateur domestique causée par une interruption de courant est habituellement couverte et heureusement, sans franchise. Autrement, cette garantie ne serait utile qu'après les 200 \$ de franchise que doivent supporter les assurés.

Cette garantie ne s'étend cependant pas à la perte du contenu d'un réfrigérateur.

L'assurance habitation protège aussi contre les conséquences du gel des tuyaux et des installations de chauffage quand il y a une panne d'électricité.

Cependant, les dommages découlant du gel des tuyaux alors que les lieux sont inoccupés pendant plus de quatre jours sont exclus, à moins que vous n'ayez coupé l'eau et vidangé les installations.

Ainsi, on suggère aux gens, surtout ceux qui ont quitté leur domicile pour aller se réfugier ailleurs, de laisser couler un filet d'eau pour éviter que le gel ne survienne.

Il n'y a pas non plus de garantie si la maison est vacante pendant 30 jours consécutifs.

Ceux dont la maison était privée d'électricité et qui ont décidé d'aller au restaurant ou d'aller à l'hôtel ne pourront espérer un remboursement de leur compagnie d'assurance : les frais de subsistance supplémentaires quand on est hors de chez soi ne sont remboursés que s'il survient des sinistres du genre d'un incendie, une explosion, un ordre d'évacuation ou la chute d'un arbre qui rendent la maison inhabitable.

À moins que ce soit le cas, ils devront donc assumer ces frais ou auront dû aller plutôt chez des parents ou des amis.

Les dommages aux arbres et aux arbustes ne sont absolument pas couverts. En effet,

qu'il s'agisse de grêle (une précipitation de grains de glace) ou de verglas (une pluie qui gèle au contact du sol ou d'autres corps solides) ou même de vent, aucun de ces risques n'entraîne une garantie pour les dommages aux arbres qui font l'objet de limitations particulières.

On ne les couvre qu'en cas de réalisation de certains risques bien précis comme l'incendie, la foudre, les explosions, le vandalisme, les actes malveillants, mais pas contre les dommages résultant de la grêle, du verglas ou du vent.

Et dans ces circonstances, la garantie n'est acquise qu'à concurrence de 250 \$ ou 500 \$, parfois 1000 \$ par arbre, y compris les frais de déblai, et sous réserve d'un maximum par sinistre.

Donc, si les dommages aux arbres résultent du verglas, il n'y a aucun dédommagement pour les arbres, ni pour les frais de déblai.

C'est bien malheureux pour les pépinières, les érablières et les terrains de camping : ces entreprises ne sont pas davantage assurées pour les dommages considérables que le verglas a pu causer à leurs arbres.

Elles devront donc supporter à leurs frais les dégâts ou espérer un dédommagement de l'État comme l'ont demandé les acériculteurs et comme on l'a fait pour les inondations au Saguenay et les refoulements d'égout sur la Rive-Sud.

Enfin, si votre voiture a été endommagée et qu'elle est assurée « des deux bords » comme on dit, c'est-à-dire pour les dommages à autrui (la responsabilité) et pour vos propres dommages, les dommages causés par la chute d'un arbre peuvent être remboursés.

On réclame directement de son assureur, qu'il s'agisse de l'arbre chez soi ou de celui du voisin.

Quand c'est celui du voisin, l'assureur automobile, après avoir dédommagé son assuré, exercera un recours subrogatoire contre le responsable ou son assureur.

Si vous êtes l'objet d'une telle réclamation, vous devez en aviser le plus rapidement possible votre assureur automobile et il prendra en charge votre défense.

■ ■ ■

Notre boîte vocale : 514-982-4754

■ Pour ne pas être en reste avec les autres journalistes de La Presse, nous avons, nous aussi, notre boîte vocale.

Vous pouvez rejoindre les chroniqueurs de Vos assurances et leur poser toutes vos questions. Nous vous demandons de bien vous identifier.

Fonds communs de placement (revue mensuelle)

Fonds	VANPA	1 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	Actif M\$	Fonds	VANPA	1 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	Actif M\$	Fonds	VANPA	1 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	Actif M\$	Fonds	VANPA	1 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	Actif M\$									
Suite de la page B 6																																								
Principal C	5.00	—	—	—	—	—	15	Hypothèques	10.40	+4.0	+6.45	+8.65	+6.90	—	68.74	Sh Term	10.00	+1.9	+1.56	+3.98	+4.89	—	53.34	Répart Actif	13.34	—	+5.4	+14.84	—	—	90.63	NAL-Act Amér	14.78	+3.04	+13.40	+19.36	—	—	15.68	
Stratégie Globale																																								
Act Amér CS	14.84	+1.06	+1.72	+1.73	—	—	10.20	Marchés Emerg	7.86	+3.77	+1.58	+10.14	—	—	11.56	FlxAct	10.00	+2.7	+2.03	+4.86	+5.53	—	26.53	Act Amér Income	14.71	+1.20	+10.39	+11.86	+8.43	+10.19	17.85	NAL-Act Univ	13.02	+0.6	+1.25	+7.51	+9.22	+11.39	57.82	
Act Amér Lat	21.47	+1.99	+2.38	+1.17	—	—	117.17	Obliq Can	10.89	+1.10	+1.46	+1.36	—	—	10.74	Philips, Nager & No	10.00	+2.2	+1.74	+4.18	+5.19	+5.42	—	10.00	Act Amér Cdn	18.22	+8.20	+27.32	+32.72	+16.93	+15.05	20.43	NAL-Divers Can	22.80	+1.27	+12.20	+18.18	+11.67	+11.58	110.53
Asiatique	6.68	+0.03	+2.81	+2.37	—	—	8.87	VanGrowth Fnd	10.80	+3.84	+7.14	—	—	—	89.40	Prêt et Revenu	10.00	+0.24	+4.94	+4.74	+4.08	—	—	10.00	Act Amér Cdn	13.43	+8.07	+15.76	+22.12	+13.18	—	44.97	NAL-Multi Can	17.13	+1.14	+5.44	+3.80	+4.40	+4.67	24.03
Can Crois	22.76	+1.88	+1.61	+1.07	+7.55	—	584.94	Vision Euro	15.65	+2.92	+12.82	+22.77	+12.06	+12.93	25.86	Pursuit Fnd	10.00	+2.5	+1.76	+4.06	+4.84	+5.03	72.35	10.00	Act Amér Cdn	13.11	+2.01	+12.94	+16.26	—	—	30.18	NAL-Obliq Can	23.62	+2.27	+9.31	+6.68	+7.44	+9.19	25.51
Can Petit Cap	16.32	+4.34	+2.90	+2.65	—	—	136.96	FONDS MONÉTAIRES	10.00	+1.17	+3.33	+4.08	+3.44	100.83	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30	
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57	Manuvie (Financière)	16.65	+0.21	+2.03	+4.23	+5.13	+5.10	8.30
Can Opt	15.00	—	—	—	—	—	131.32	ADMAT Int'l Management	10.00	+2.3	+1.79	+3.86	+4.38	—	9.21	Royal: Trust Royal	10.00	+3.2	+2.25	+4.93	+5.39	+5.81	6.25	10.00	Act Amér Cdn	11.65	+4.3	+5.17	+7.25	—	—	1.57</								

Arts et spectacles

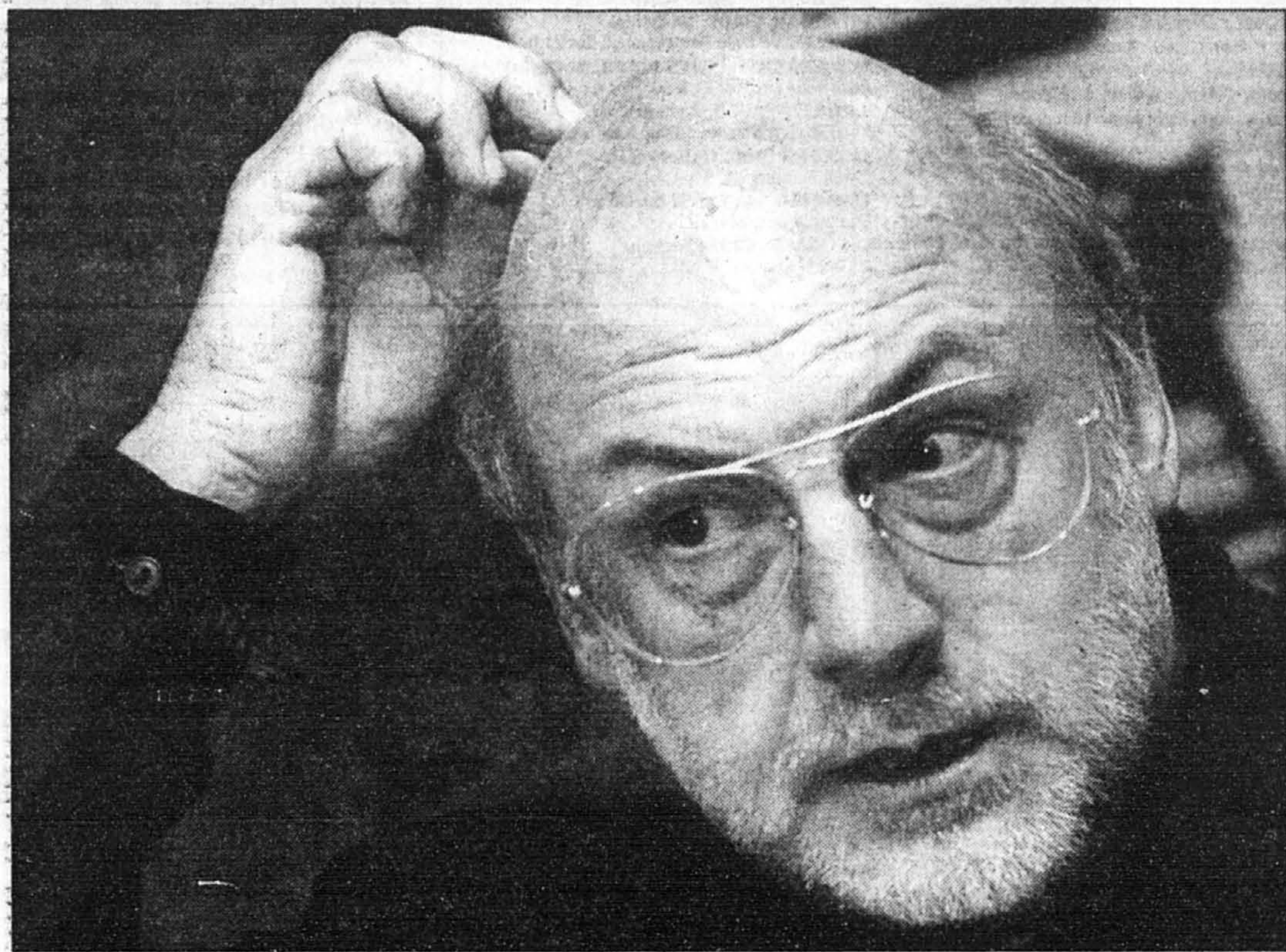


PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

«À la radio, on ne peut pas tricher: si tu te fais chier, ça paraît», déclare sans ambages René Homier-Roy, l'animateur comblé de *C'est bien meilleur le matin*, à la radio de Radio-Canada.

Homier-Roy, morning-man heureux



Jean Beaunoyer

Étudiant en architecture pour faire plaisir à sa famille, étudiant en science politique pour faire plaisir aux amis, René Homier-Roy a finalement choisi le journalisme et la communication pour se faire plaisir, à lui. Et ça dure depuis les belles années du *Petit Journal* où il a fait ses débuts, dans les années 60. Hier matin, c'était encore du plaisir à *C'est bien meilleur le matin*, à la radio de Radio-Canada.

Trois mois à peine après les débuts de cette émission qu'on pouvait entendre de six heures à neuf heures, on décide de faire une plus grande place à René Homier-Roy et son équipe de chroniqueurs, qu'on reçoit maintenant de sept heures à midi, toujours les samedis et les dimanches. Et il n'y a pas plus heureux morning-man de fin de semaine.

«Je ne fais que ce qui me tente, me dit le verbo-moteur des ondes. Je me marre, et si un sujet ne m'intéresse pas, il ne passe pas à mon émission. À la radio, on ne peut pas tricher: si tu te fais chier, ça paraît.»

La radio, c'est la nouvelle passion de René Homier-Roy: «Avant, la radio, c'était secondaire et même tertiaire dans mes intérêts, mais je n'avais jamais fait de la ra-

dio comme aujourd'hui. À la télé, tu dois t'habiller, surveiller les caméras, ton look, alors qu'à la radio, tu n'es pas en représentation. De plus, tu peux avoir une relation intime avec l'auditoire. Mon modèle a toujours été le professeur Guillemain qui me donnait toujours l'impression de ne s'adresser qu'à moi en racontant les grands personnages de l'histoire lors de ses célèbres conférences.»

René Homier-Roy a déjà soumis deux projets pour la télévision, rédige des chroniques dans des magazines et prend le temps de vivre à la campagne. Je crois bien que c'est le pigiste le plus heureux de la colonie artistique.

«À l'époque où j'étudiais en architecture, mes amis me plaçaient de me lancer dans le domaine de la communication où il n'y avait aucune sécurité. Ces mêmes amis sont devenus pigistes aujourd'hui et n'ont pas plus de sécurité que moi. Mais j'ai l'avantage d'avoir appris à nager bien avant eux.»

Homier-Roy a fait sa marque un peu partout et spécialement à *La Presse* où il a dirigé pendant plusieurs années la section *Spec* dont la qualité et l'originalité du contenu n'ont jamais été égalés à mon avis (que mes confrères me pardonnent). Il a quitté *La Presse* pour fonder le magazine *Nous* qui a également laissé de belles traces sur l'éveil culturel des Québécois des années 70. Une belle aventure qui a bien mal fini alors que la revue a provoqué la faillite personnelle de René Homier-Roy qui y a laissé tous ses biens dont sa maison. C'est à ce moment-là qu'il a commencé à préparer ses vieux jours en ramassant des noisettes comme le petit écureuil échaudé.

Évidemment, il est retombé sur ses pattes et a tout fait dans ce métier de journaliste parlé et écrit. On

l'a vu remplacer Lise Payette avec *Mesdames et messieurs*, suivi par la suite d'À première vue avec Chantal Joli pendant huit ans, pendant qu'à la radio, il faisait ses classes de morning-man à CKVL en compagnie de Pierre Bourgault.

«C'était épouvantable. Plus de vie sociale, plus de soirées avec les amis quand tu dois te lever en pleine nuit pour te rendre au poste. La fin de semaine, c'est rien comparativement à une émission du matin du lundi au vendredi. Je ne sais pas si j'aurais accepté le poste de *Le Bigot*. Le défi est intéressant, mais c'est du stock! Il faut savoir aussi que ce n'est pas facile de remplacer quelqu'un à l'intérieur d'une même année, de prendre la relève sans une période de repos. J'ai beaucoup appris en remplaçant madame Payette presque au pied levé. Je devais travailler avec son décor à elle, son équipe, et c'était l'enfer. Je me levais le matin avec un mal de tête carabiné. Jamais plus! Un morning-man doit travailler avec l'équipe qu'il a choisie, avec des gens qu'il connaît et qu'il aime. C'est primordial et c'est ce qu'a heureusement fait Michel Lacombe, à son émission du matin.»

Né à Outremont, vivant autant dans sa maison des Cantons de l'Est que dans son appartement en ville en face d'un parc, René Homier-Roy ne s'inquiète pas de son avenir. C'est encore au jour le jour qu'il vit sa vie en pensant qu'un jour, à sa retraite, il trouvera bien une nouvelle passion pour l'amuser. Un paresseux qui travaille trop, comme bien d'autres, et qui reproche aux journaux d'ignorer les gens de la radio qui sont pourtant présents dans la vie d'à peu près tout le monde. Complètement d'accord, et c'est dans *La Presse* qu'on racontera les gens de la radio très souvent le lundi. En débutant par René Homier-Roy, peut-être en souvenir de *Spec*.

Il fallait qu'on tienne drôlement à Pierre Rivard

THÉÂTRE



Raymond Bernatchez

Le Théâtre de la Manufacture qui devait présenter à La Licorne, à partir de demain, sa toute première production maison, *Le Génie de la rue Drolet*, une création de Larry Tremblay, a dû retarder de deux semaines le calendrier des représentations, qui débuteront plutôt le 28 janvier. Motif: l'épuisement professionnel de l'un des comédiens, Marc Béland, qui sera remplacé par Pierre Rivard.

Marc Béland, qui devait donner la réplique à Markita Boies et Monique Miller dans cette pièce, était par trop épuisé après ses prestations scéniques dans *Quartett* et, plus récemment, dans *Le Passage de l'Indiana*, pour s'engager dans ce nouveau périple. C'est donc Pierre Rivard qui défendra en ses lieu et place le rôle de Guillaume, un artiste du Plateau Mont-Royal, qui doit se résigner à travailler dans un abattoir de poulets pour gagner sa vie.

Rivard a toutes les raisons de s'estimer flatté par cette décision. Il fallait en effet que l'auteur et metteur en scène Larry Tremblay tienne drôlement à lui pour consentir à retarder de deux semaines le calendrier des représentations. Pierre Rivard n'est en effet pas libre en ce moment puisqu'il incarne plusieurs des personnages de Visnec dans *Théâtre Décomposé*, à l'affiche de La Veillée. Et comme nous le soulignons la semaine dernière, il fait merveille dans ce spectacle.

Le jugement dernier

L'attention des amateurs de théâtre sera toutefois sollicitée cette semaine par une autre création québécoise, émanant du Théâtre d'Aujourd'hui cette fois, qui prend l'affiche du théâtre de la rue Saint-Denis à partir de vendredi. Il s'agit de la pièce *Si j'avais la seule possession dessus le jugement dernier*, du dramaturge Éric Charpentier.

Montréalais d'origine, Charpentier vit maintenant en Louisiane. Les racines de son oeuvre s'abreuvent donc à la fois à la source de sa terre d'origine et à celle des bayous de cette Louisiane habitée par les *Cadiens* qui s'y sont exilés il y a 200 ans.

Il est question dans cette pièce du pouvoir des mots ou plutôt du pouvoir que l'être humain ne détiendrait pas de concrétiser les rêves qu'il met en mots.

Signée Jean-Frédéric Messier, la mise en scène fait appel à la contribution de six comédiens. La pièce sera à l'affiche jusqu'au 13 février.

Une charrette en perdition

Créée au Théâtre La Chapelle l'an dernier, *Les Dangers d'incendie d'une charrette de foin qui traverse l'enfer* fait, à partir de jeudi, un autre tour de piste de neuf jours, à l'Usine C cette fois.

Les Dangers d'incendie, c'est l'affaire d'un auteur, le dramaturge québécois Stéphane Laporte (non, non, pas l'humoriste!), et d'un acteur, George Krump, qui cherche à comprendre pourquoi son entourage immédiat, dans... Anjou, le trouve aussi étrange.

Je n'ai malheureusement pas vu la création l'an dernier. J'ai toutefois la ferme intention de remédier à cela dans les prochains jours, pour la simple et bonne raison que l'auteur, Stéphane Laporte, est l'un de ceux qui m'a plus que favorablement impressionné lors de la présentation de son texte *Le Beau Jardin secret de Jean-Stéphane*, dans le cadre de l'événement 38, l'automne dernier, au Théâtre d'Aujourd'hui.

Ferron, Sullivan, Woolf et consort

Si vous pensiez avoir fait le tour du jardin et de l'activité théâtrale qui s'amorce cette semaine, détrompez-vous. Jeudi, le 16 janvier, débute en effet à l'Espace Libre de la rue Fulium *L'Autobiographie d'Élyse*, du tandem Diane Dubeau et Michel Laporte.

Cette autobiographie-là, qui est fictive, s'inspire de la vie des peintres des années 1940 et 1950 qui ont gravité dans les parages de Borduas au bon vieux temps du *Refus Global* et de la contestation de l'académisme en art. Cette Élyse imaginaire s'inspire de quelques femmes qui ont joué un rôle déterminant dans le déroulement des événements à cette époque et à beaucoup en commun, semble-t-il, avec Marcelle Ferron, Françoise Sullivan et Rita Letendre.

Le même soir, au Théâtre intime de L'Espace La Veillée, débute un autre spectacle, *Sacha & Sheldine*, proposé par les productions *Imagina Mundi*, un nouveau-né de l'an dernier. Cette création s'inspire, précisez-le, du roman *Orlando* de Virginia Woolf. Mis en scène par Chantal Labrecque, ce solo théâtral est interprété par Kathleen Timmony.

La veille, soit le 15 janvier, aura pris l'affiche de la Salle Fred-Barry de la NCT, *La Nuit des assassins*, d'après l'oeuvre de José Triana, réunissant dans un huis-clos trois jeunes qui, dans un grenier, jouent le meurtre de leurs... parents.

Et l'avant-veille, soit dès demain, aura été lancé, au Théâtre de la Chapelle de la rue Saint-Dominique, le spectacle théâtral *Exit*, produit par le Théâtre Incliné. Parrainée par France Castel, cette production est décrite comme étant un «show actuel et percutant qui allie théâtre, mouvement, chanson et... marionnettes délinquantes».

Les moins bien nantis et les chasseurs d'aubaines parmi les spectateurs ont également intérêt à savoir que le Théâtre de Quat'Sous met en vente, jeudi, deux billets pour le prix d'un seul, pour la prochaine production du théâtre, *Une Tache sur la lune*, une création québécoise de Marie-Line Laplante. La seule condition imposée: vous rendre sur place lors de cette journée portes ouvertes. Dans des circonstances similaires, l'an dernier, 400 spectateurs ont profité de l'allechant proposition du Quat'Sous.

Madonna battue par une «relique»

Le film *The Relic* a devancé *Evita* par 800 000 dollars au box-office du week-end

Associated Press
LOS ANGELES

Les monstres ont battu Madonna dans la course à la première place au box-office du week-end, le film d'horreur *The Relic* (La Relique) de Peter Hyams prenant la tête avec des recettes de 9,4 millions, devançant facilement le très publicisé *Evita* et sa vedette Madonna, qui se glisse en deuxième place avec des rentrées de 8,6 millions, s'il faut en croire les premiers estimés de l'industrie pour le week-end des 10, 11 et 12 janvier publiés hier.

La Relique, qui raconte l'histoire d'un reptile mutant qui s'attaque aux visiteurs d'un musée, met en vedette Penelope Ann Miller dans le rôle d'une biologiste résolue à détruire le monstre.

Evita, le film d'Alan Parker d'après la comédie musicale d'Andrew Lloyd Webber et Tim Rice, retrace la vie d'Eva Peron, et prenait l'affiche vendredi sur 704 écrans américains et canadiens en version originale seulement.

Michael (L'Archange), mettant en vedette John Travolta dans le rôle d'un ange miteux

mais bien intentionné, a chuté quant à lui de la première à la troisième place avec des revenus de 8,5 millions.

Les deux autres gros canons du week-end, *Jackie Chan contre-attaque* et *Turbulence* ont fini respectivement en sixième place avec 6,5 millions, et en huitième avec 4,4 millions.

Voici la liste des dix premiers films du week-end et leurs recettes. Ces chiffres sont basés sur un estimé des entrées de vendredi, samedi et dimanche dans les salles américaines et canadiennes établi par l'industrie. Les chiffres officiels seront publiés aujourd'hui.

1. *The Relic*, 9,4 millions.
2. *Evita*, 8,6 millions.
3. *Michael*, 8,5 millions.
4. *Jerry Maguire*, 7,8 millions.
5. *Scream*, 7,6 millions.
6. *Jackie Chan's First Strike*, 6,5 millions.
7. *The People vs. Larry Flynt*, 5,6 millions.
8. *Turbulence*, 4,4 millions.
9. *One Fine Day*, 3,6 millions.
10. *Beavis and Butt-Head Do America*, 3 millions.

SPECTACLES

Salles de répertoire

BUGS BUNNY FILM FESTIVAL '96
Cinéma du Parc (3): 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
DROWNING BY NUMBERS
Cinéma du Parc (1): 19 h 15.
FLIRT
Cinéma Parallèle: 21 h 30.
I AIM CUBA
Cinéma du Parc (2): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
MADAME BOVARY
Conservatoire d'art cinématographique: 20 h 30.
RAGING BULL
Cinéma du Parc (1): 21 h 45.
RENCONTRE (LA)
Cinéma Parallèle: 17 h 30.
SWINGERS
Cinéma du Parc (1): 16 h 45.
USUAL SUSPECTS (THE)
Cinéma du Parc (1): 14 h 45.

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL?

Cinéma Parallèle: 19 h 30.

Imax

LS, CITÉ DE L'ESPACE
Imax - Les Ailes - Mail Champlain, Brossard: midi, 14 h, 16 h.
PINGUINS & CIE
Imax - Les Ailes - Mail Champlain, Brossard: 13 h, 15 h. Programme double optionnel en après-midi: 17 h, 19 h, 21 h. Pour renseignements: 672-IMAX.

Musique

SALLE PIERRE-MERCURE
Quatuor Morency et Anton Kuerti, pianiste. Traces (Oliver). Quatuor op. 67 (Brahms), Quintette op. 34 (Brahms): 20 h.

Théâtre

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)

L'expulsion de Lily Barton, de John MacNicholas. Mise en scène de Monique Duceppe. Trad. de Benoît Girard. Avec Béatrice Picard, Jean Deschênes, Véronique Le Flaguais, Guy Mignault, Widemir Normil et François Tassé. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h et 20 h 30.
ESPACE LA VEILLÉE (1371, Ontario e.)
Théâtre dé-composé ou l'homme poubelle, de Matéi Visniec. Mise en scène de Claude Lemieux. Avec Diane Cormier, Sylvain Marcel, Igor Ovdas et Pierre Rivard. Du mar. au sam., 20 h; dim., 16 h.

Variétés

QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis)
Nick Payne: 21 h 30.
L'OURS QUI FUME (2019, St-Denis)
Jam avec Marc Deschênes: dès 21 h.
PTIT BAR (3451, St-Denis)
Soirée Plume avec Patrick Lebel: dès 21 h.
LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis)
Jean-Paul Labay: 21 h 30.
BIDDLE'S (2060, Aylmer)
Trio Bernard Primeau: de 20 h à minuit.
JAZZONS (300, Ontario e.)
Gilles Bernard: 21 h.
L'BAROUF (4171, St-Denis)
Les Blaireaux: 22 h 30.
CHARLIES (1204, Bishop)
Eastside Players: dès 21 h.

À Paris d'abord

C'est d'abord à Paris, le 27 janvier au Centre culturel canadien, bien avant Montréal, que Michel Tremblay lancera son roman *44 minutes 44 secondes*.

Ça sera un lancement commun des éditions Leméac / Acte Sud avec les Presses de l'Université de Montréal qui lanceront quant à elle *L'Univers de Michel Tremblay: dictionnaire des personnages*, de Jean-Marc Barrette...

Lundi

Épopée en Amérique:
une histoire populaire
du Québec

21h

Capitaines, trappeurs, explorateurs, hommes et femmes défricheurs! Ces héros sont aussi nos ancêtres. Leurs histoires, c'est notre histoire. **Épopée en Amérique** vous la raconte dans une série palpitante de 13 épisodes réalisée par Gilles Carle et présentée par Jacques Lacoursière.



Télé-Québec
VOYEZ LOIN



VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Nathalie Petrowski

8:00 (17) - Mongrain

Pour ceux qui aiment leur café serré et leurs matins agités, Mongrain revient le matin avec revue de presse, commentaires et interviews des gens qui font l'actualité.

21:00 (10) - L'arthrite c'est sérieux

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'arthrite mais n'avez jamais osé demander. Avec Claude Charron.

21:00 (2) - Enjeux

Simon Durivage s'intéresse au monde du vidéopoker. Les clients, les propriétaires, les gagnants mais surtout les perdants qui fréquentent assiduellement les 248 mini-casinos du Québec.

21:00 (17) - Épopée d'Amérique

Début d'une passionnante série sur notre histoire depuis les débuts de la colonisation jusqu'à la Révolution tranquille. Une réalisation de Gilles Carle avec l'historien Jacques Lacoursière.



Gilles Carle

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX	
SRC	2 9 13	Ce soir		Virginie	La Petite Vie	4 et demi...		Enjeux / Vidéopoker, quand le jeu mène à la déchéance...		Le Téléjournal	Le Point (22-25)	Fa Si La chanter (23-02)	Sport / Découverte (23-45)	2 9 13	
TVA	4 8 t 7 10	Le TVA	Piment fort / Serge Grenier	La Chasse aux trésors	Rira bien	Place Melrose		L'arthrite, c'est sérieux		Le TVA	chaBada / André-Philippe Gagnon, Guy Fournier		TVA Sports / Loteries (23-52)	4 8 t 7 10	
TQS	15 17 24 45	Carmen Sandiego	Allô prof	Québec plein écran		Exploration / La Moitié de la gloire		Épopée en Amérique: une histoire populaire du Québec		Pignon sur rue	Christiane Charette en direct		Québec plein écran (23-23)	15 17 24 45	
TOS	16 30 35	La Guerre des clans	Flash / Lise Dion	Reddy Reddy Go! / Jean-Marc Parent, Mercedes Band		Cinéma / LE PRIX DE LA VENGEANCE (6) avec Dean Stockwell, Michael Gross				Meurtre au premier degré		Le Grand Journal	Sports Plus	16 30 35	
CBC	5 6	Newswatch		Inside Qc	Air Farce Instant Replay	The Arrow (2/2)			CBC News		News		Kids in the Hall	5 6	
CTV	12 8	Pulse		E.T.	The Simpsons	Cosby	Ink	Murphy Brown	Cybill	Two		CTV News	Pulse	12 8	
ABC	22	News	ABC News	M*A*S*H		Dangerous Minds		Cinéma / CLOSE TO DANGER avec Rob Estes, Lisa Rinna		News / Roseanne		Nightline (23:35)	ABC	22	
CBS	3	News		CBS News	E.T.	Cosby	Ink	Murphy Brown	Cybill	Chicago Hope	News		Late Sh. (23:35)	CBS	3
NBC	5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Jeff Foxworthy	Mr. Rhodes	Cinéma / HOME INVASION avec Veronica Hamel, Bonnie Raitt				Tonight (23:35)	NBC	5	
PBS	33 57	Newshour		Nightly Business	Trailside	Going Places		Elizabeth R: A Year in the Life of the Queen		Cinéma / THE GRASS IS GREENER			33 57		
ONT	12 24	Les Yeux de...	Volt	Panorama		Spectacles / De l'académisme au...		Julie Lescaut / Harcèlement		Déclic! (22-45)		Panorama (23-15)	12 24		
A & E		Quincy M.E.		The Equalizer		Biography: Michelangelo		Poirot: Triangle at Rhodes		Miss Marple: Sleeping Murder		Law and Order	A & E		
BRAVO		Cesaria Evora		Bravo! Video	Village Trilogy	Cinéma / DADDY LONG LEGS (4) avec Fred Astaire, Leslie Caron				Arts & Minds	Monty Python	Max Headroom	BRAVO		
CANAL D		Objectif Aventure / ...africaine		Animalier / Okavango...		Chine / L'Éveil du dragon		Force brute / Tenues de combat		Le Fugitif		Cinéma / LES FELINS (3)	CANAL D		
DISC.		Go for It!		@ discovery.ca		Behaving Like Animals		The Body: Inside Stories		Discovery's Exotic Worlds		@ discovery.ca	DISC.		
FOX		Home Improv.	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld	Melrose Place		Ned and Stacey	Married... with Children	Star Trek: Deep Space Nine		Fresh Prince of Bel-Air	FOX		
FOX(Ont)		The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.					Seinfeld	Cops	Star Trek: Next Generation	FOX(Ont)		
MP		Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	1 x 5 / Indochine	Musique vidéo								MP	
NW		World News	Business World	Early Edition		The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live		Rough Cuts		The National	National Sports	NW	
RDI		Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Journal d'Amazonie		Le Journal RDI	Maisonneuve à l'écoute		Atlantique / Qc	Le Téléjournal	Ontario / l'Ouest	RDI	
RDS		Ski alpin (17:30)	Sports 30 Mag			Hockey / Stars - Canadiens				Sports 30 Mag		Et que ça bouge		RDS	
SE		Sugartime / Un Mafioso amoureux (18-20)				Le Père de la mariée - Tome II (20:10)				Kombat mortel / Le Film / Fantômes intimes (23-45)				SE	
TMN		To Wong Foo... Thanks for... (17:00)		Nobody's Fool		Something to Talk About						Red Line		TMN	
TSN		X Games (17:30)	Sportsdesk	That's Hockey!	Hockey / Capitals - Maple Leafs						Sportsdesk			TSN	
TV5		Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Cinéma / LUCAS (6) avec É. Bouix, R. Stévenin			Strip-tease		Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Le Cercle de...	TV5	
YTV		Casper	Felix the Cat	Reboot	Are You Afraid	Beasties	Anti-Gravity...	Must Be Mad!	Tarzan	My Hometown	Dave Osborne	Catwalk		YTV	

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

Cyberpresse

LUNDI

Courrier

MARDI

Silicon Valley

MERCREDI

Internet

JEUDI

Cédéroms, jeux

VENDREDI

Technologie

Des sites pour trouver la maison de ses rêves



Bruno Guglielminetti

collaboration spéciale

Je projette l'acquisition prochaine d'une maison dans la région de Montréal. J'aimerais savoir s'il existe des ressources dans le domaine sur Internet.

Rachel Normandin

Oui et d'excellentes! Songeant moi-même à acquérir une maison à Montréal, j'ai fait de la recherche à ce sujet. Alors je vous offre mon cybercarnet d'adresses. Évidemment, tous ces sites n'enlèvent rien à la bonne vieille balade du dimanche pour découvrir la maison de ses rêves ou un nouveau quartier. Mais en attendant que les dimanches se réchauffent, voici quelques ressources intéressantes:

D'abord le Service interagences en direct, offert par l'Association canadienne de l'immobilier. Une immen-

se banque de données couvrant le marché résidentiel et commercial au Canada (116 059 propriétés présentées cette semaine). Pour la région montréalaise, on offrait dimanche une liste de 35 006 maisons, condominiums, duplex et triplex. Comment ça fonctionne? Une fois que vous avez choisi la zone (ou le quartier) qui vous intéresse, on vous demande de spécifier les caractéristiques de la propriété: combien de chambres et de salles de bains et finalement, quelle somme êtes-vous prêt à payer. Une fois les données en mémoire, le service vous offre une sélection de photos de propriétés qui répondent à vos caractéristiques. Lorsque vous trouvez une propriété qui vous plaît, cliquez sur la photo et vous vous retrouverez dans la fiche technique de l'habitation avec un bref résumé de ses atouts, le prix demandé et le nom de l'agent d'immobilier qui la représente. Certains agents, plus branchés et plus efficaces que d'autres, vous offrent même la possibilité de leur envoyer un courrier électronique directement à partir de la fiche technique. Mais le service ne s'arrête pas là. À même la fiche de la maison, on vous offre la possibilité de calculer les paiements hypothécaires mensuels et grâce à un indicateur de revenus, on vous indique à partir de quel revenu mensuel il est possible de prendre un tel engagement. Si vous

songez à l'achat d'une maison, voilà le premier arrêt à effectuer sur le Net!

Si la ville de Montréal vous intéresse plus précisément, alors là, vous devez visiter la section habitation du site web de la ville de Montréal. On vous présente une liste des projets d'habitations neuves en plus de renseignements sur les divers programmes d'accès à la propriété.

Évidemment, les grandes firmes de courtage immobilier sont présentes sur le web. Vous pourrez trouver les personnes ressources et les promotions du mois de La Capitale ou avoir le numéro de l'agent le plus près de chez vous de Century 21 ou du Groupe Sutton. Seule note discordante, le site web de RE/MAX qui n'offre aucune information au sujet du Québec, contrairement à ce que l'on pourrait supposer en voyant le nombre de maisons québécoises qui ont un panneau à vendre de cette compagnie. Quand on demande de l'information pour le marché montréalais ou lavallois, on nous répond « Your search yielded no offices that service your specified area » ou, en français, « Pas de bureau qui dessert votre région. » Comme quoi, il faut également tenir compte des autres sources d'informations pour optimiser ses recherches...

Question de vous divertir un peu entre vos recherches d'une maison,

passiez donc voir le site par excellence pour tout bon propriétaire. Une ressource incontournable sur le web francophone pour qui s'intéresse au monde de l'habitation. Le site Le spécialiste de l'habitation est un véritable répertoire spécialisé dans le domaine qui vous renvoie à une multitude de sources d'information en ligne. Les producteurs du site, la firme V3i de Lévis, se sont donné pour mission de regrouper sous un même toit tout ce qui touche de près ou de loin au domaine de l'habitation. Pour le moment, ça signifie plus de 500 sites web qui vont du financement, en passant par l'aménagement, la décoration et la porte du garage!

Évidemment une visite au site de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est de mise. Après tout, la SCHL assure plus du tiers des prêts hypothécaires consentis au Canada. Sur le site, de l'actualité dans le monde de l'habitation, mais également des ressources et des guides sur le logement que vous soyez un propriétaire, un futur acheteur, un rénovateur ou un constructeur.

Aussi à ne pas négliger dans vos recherches, la Toile du Québec et sa section Commerces et économie: Immobilier. Vous y trouverez une liste d'agents immobiliers, de courtiers, de sociétés immobilières et même une section « À vendre par particuliers ».

Service interagences en direct
www.mls.ca

Habiter Montréal
www.ville.montreal.qc.ca/ville/habiter

La Capitale
www.lacapitale.ca

Century21
www.century21.ca

Sutton
www.sutton.com

Re/Max
www.remax.com

Le spécialiste de l'habitation
www.v3i.qc.ca

SCHL
www.cmhc-schl.gc.ca

Toile du Québec
www.toile.qc.ca

Si vous désirez faire parvenir une question ou un commentaire à Bruno Guglielminetti, voici ses coordonnées:

Courrier électronique:
bgug@Mlink.net
Télécopieur: (514) 285-6808
Adresse postale: Courrier Internet
La Presse, 7, rue St-Jacques Ouest,
Montréal, Québec, H2Y 1K9

Le courrier est une collaboration de
Radio-Canada Internet
www.radio-canada.com

IBM crée une base de données sur les brevets

Agence France-Presse
SAN JOSE

IBM vient de créer sur le World Wide Web une base de données gratuite sur les plus de deux millions de brevets déposés aux États-Unis depuis 1971.

Ce serveur, ouvert au public, contient l'équivalent de 400 millions de pages de texte ou d'environ 3000 CD-ROM. Il permet d'effectuer des recherches par mots-clés tels que thème, nom de l'inventeur ou détenteur du brevet.

Le texte complet de près d'un million de brevets déposés depuis 1987 est disponible et celui des brevets de la période 1974-86 sera ajouté dans le courant de 1997.

L'adresse du site est
<http://www.ibm.com/patents>

IBM est la société qui a déposé le plus de brevets aux États-Unis au cours des trois dernières années et ce serveur avait au départ été créé pour son propre usage interne.

« Il nous a économisé du temps et de l'argent, aussi nous avons pensé qu'il pourrait être également utile au public », a expliqué le responsable de la propriété intellectuelle Marshall Phelps.

Le serveur devrait aussi permettre aux inventeurs de découvrir quels brevets existent déjà, et éventuellement de les adopter par le biais d'une licence, plutôt que d'effectuer un doublon.

Pour sa part, IBM estime que ce service accroîtra l'utilité du réseau Internet, ce qui devrait par ricochet profiter à l'industrie informatique.

Le nouveau service entre en concurrence avec diverses bases de données privées qui facturent des abonnements élevés pour le même type de renseignements. L'une d'entre elles, citée par le New York Times, est Questel-Orbit, une filiale de France Télécom, qui demande 1995 \$ par an pour l'accès à sa base de données en ligne sur les brevets américains.

EN BREF

Recherche en français

■ Chaque mois, de nouvelles têtes chercheuses font leur apparition sur le Web. Bien que la plupart de ces engins acceptent la recherche de sites « avec accents », certains semblent plus efficaces puisqu'ils ont été conçus par des francophones. Ce n'est pas nécessairement le cas toutefois, comme nous l'avons constaté en inscrivant « Robert Charlebois ». Aucun des engins n'a pu trouver les quelque 30 pages consacrées au chanteur alors qu'AltaVista, un site américain, nous les a indiquées en moins de dix secondes. Néanmoins, si les fautes d'orthographe ne vous rebutent pas, voici un site comprenant un formulaire simplifié permettant d'effectuer de la recherche « in French » à partir d'engins francophones:
<http://acri.cica.fr/French/Resources/simple-search-french.html>

Pavarotti

Sauf pour Paul Arcand

**EXCLUSIF
À GAGNER:
4 BILLETS VIP**



Dès lundi

Écoutez CKAC à 6 h 30, 7 h 30 et 8 h 30

Inscrivez-vous!

1 900 870-7373*

(*FRAIS D'APPEL: 50¢)

24 h
sur
24!

CKAC 730

RADIO MÉDIA

MONTRÉAL CHOISIT LA RADIO QUI PARLE!